

GAFI



RAPPORT DU GAFI

Examen horizontal de la conformité technique des gardiens d'accès en matière de corruption

Juillet 2024





Examen horizontal de la conformité technique des gardiens d'accès en matière de corruption





Le Groupe d'action financière (GAFI) est un organisme intergouvernemental indépendant qui élabore et promeut des politiques visant à protéger le système financier mondial contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive. Les recommandations du GAFI sont reconnues comme la norme mondiale en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux (LBC) et le financement du terrorisme (LFT).

Pour plus d'informations sur le GAFI, veuillez consulter le site www.fatf-gafi.org.

En aucun cas ce projet, son analyse ou ses conclusions ne devraient devancer ou préjuger les résultats d'un rapport d'évaluation mutuelle (REM) à venir parce que l'examen horizontal :

- a) ne prend en compte que certains des critères des R.22, R.23 et R.28 (contrairement à un REM qui évalue la conformité sur la base de tous les critères) ;
- b) ne prend en compte que certains secteurs des EPNFD (un REM couvre également les casinos et les négociants en métaux et pierres précieuses, qui n'entrent pas dans le cadre de l'examen horizontal) ;
- c) n'attribue pas de notations pour la conformité (comme c'est le cas dans un REM) ;
- d) ne tient pas compte du contexte juridique, ni du nombre et de l'importance relative des critères remplis ou non dans la recommandation (comme ce serait le cas dans un REM) ; et
- e) ne duplique pas le processus d'évaluation mutuelle, car il s'agit d'un examen documentaire qui n'analyse pas l'efficacité.

Le présent document et/ou les cartes qu'il contient ne préjugent en rien du statut ou de la souveraineté d'un territoire, de la délimitation des frontières internationales et du nom d'un territoire, d'une ville ou d'une région.

Portée :

En juin 2022, la plénière du GAFI a convenu d'entreprendre un projet intitulé *Examen horizontal de la conformité technique des EPNFD en matière de corruption*. Ce projet a été cadré pour mener un examen de la conformité des membres du GAFI avec la recommandation 22 (critères 1 à 3), la recommandation 23 (critères 1, 2 et 4) et la recommandation 28 (critères 2 à 5) en ce qui concerne les professions non financières suivantes qui, en tant que gardiens d'accès, jouent un rôle dans la prévention et la détection du blanchiment de capitaux et des infractions sous-jacentes, y compris la corruption, et qui pourraient sciemment permettre la corruption et le blanchiment de capitaux qui y est lié : les agents immobiliers, les avocats, les notaires, les autres professions juridiques indépendantes, les comptables, ainsi que les prestataires de services aux trusts et sociétés (PSTS).

© 2024 GAFI/OECD. Tous droits réservés.

Aucune reproduction ou traduction de cette publication ne peut être effectuée sans autorisation écrite préalable.

Les demandes d'autorisation, pour tout ou partie de cette publication, doivent être adressées au

Secrétariat du GAFI, 2 rue André Pascal 75775 Paris Cedex 16, France.

(fax : +33 1 44 30 61 37 ou e-mail : contact@fatf-gafi.org)

Contenu

Résumé	5	Finlande	32
		France	33
Introduction	6	Grèce	34
		Hong Kong, Chine	35
Examen horizontal	10	Indonésie	36
Conclusions au niveau des membres du GAFI	10	Irlande	37
Vue d'ensemble des résultats sectoriels	11	Islande	38
Quelles sont les exigences spécifiques dont la mise en œuvre laisse à désirer ?	16	Israël	39
		Italie	40
		Japon	41
Défis et appel à l'action	19	Luxembourg	42
		Malaisie	43
Pays membres du GAFI	20	Mexique	44
Afrique du Sud	21	Norvège	45
Allemagne	22	Nouvelle Zélande	46
Australie	23	Pays-Bas	47
Autriche	24	Portugal	48
Belgique	25	République de Corée	49
Brésil	26	Royaume d'Arabie saoudite	50
Canada	27	Royaume-Uni	51
Chine	28	Singapour	52
Danemark	29	Suède	53
Espagne	30	Suisse	54
États-Unis	31	Türkiye	55

Acronymes et terminologie

Agents immobiliers	Agents immobiliers assujettis conformément à la recommandation 22 du GAFI
Avocats	<i>Avocats, notaires et autres professions juridiques assujettis conformément à la recommandation 22 du GAFI</i>
BC	Blanchiment de capitaux
Comptables	Comptables assujettis, conformément à la recommandation 22 du GAFI
Contrôle	Les mesures que les pays doivent mettre en place pour contrôler les gardiens d'accès assujettis. R.28 (critères 2 à 5) dans le cadre de cette étude.
DOS	Déclaration d'opération suspecte
GAFI	Groupe d'action financière
Gardiens d'accès	Les quatre secteurs couverts par le présent rapport sont : (1) les avocats, les notaires et autres professions juridiques indépendantes, (2) les comptables, (3) les prestataires de services aux trusts et sociétés et (4) les agents immobiliers. Les définitions de ces secteurs et l'applicabilité exigée des recommandations du GAFI sont définies dans la recommandation 22 du GAFI.
LBC/FT	Lutte contre le blanchiment de capitaux/le financement du terrorisme
Mesures préventives	Les mesures que les pays doivent mettre en place pour les gardiens d'accès assujettis. R.22 (critères 1 à 3) et R.23 (critères 1, 2 et 4) dans le contexte de cette étude.
OAR	Organisme d'autoréglementation
R.	Recommandation
PPE	Personne politiquement exposée
PSTS	Prestataires de services aux trusts et sociétés
R.22.1	Forme courte pour le critère 1 de la recommandation 22
REM	Rapport d'évaluation mutuelle
Score	L'indicateur vise à démontrer le niveau approximatif de conformité des membres du GAFI aux recommandations du GAFI à l'étude dans le cadre de cet examen horizontal. La note est calculée à partir des conclusions de l'examen de la conformité technique.

Résumé

La corruption et le blanchiment de capitaux sont inextricablement liés. Les acteurs corrompus doivent blanchir les pots-de-vin et les fonds détournés pour pouvoir jouir de leurs profits illégaux. En tant que gardiens d'accès du système financier, les professionnels non financiers peuvent faciliter, involontairement ou volontairement, la corruption à haut niveau.

Afin de minimiser ces risques, le GAFI a pris des mesures il y a plus de 20 ans en exigeant des pays du monde entier qu'ils appliquent des mesures de LBC/FT aux gardiens d'accès – avocats, comptables, prestataires de services aux trusts et sociétés, et agents immobiliers. Ces mesures visent à remédier à la vulnérabilité de ces secteurs face aux menaces de blanchiment de capitaux et de corruption, en dotant les professionnels du savoir-faire nécessaire pour détecter les indices d'éventuels délits. Lorsque ces professionnels ne sont pas réglementés conformément aux normes du GAFI, ils restent exposés à des risques criminels importants et ne disposent pas des mesures qui leur permettraient de détecter les signaux d'alerte du blanchiment de capitaux.

Le GAFI a entrepris cet examen horizontal afin d'évaluer la situation actuelle et identifier les domaines que les membres du GAFI doivent améliorer en priorité. Il s'agit d'un examen approfondi des mesures que les membres du GAFI ont prises pour appliquer des aspects importants des recommandations du GAFI aux gardiens d'accès.

À première vue, l'examen horizontal montre des résultats positifs – plus de la moitié des membres du GAFI ont un score supérieur à 80 %. Toutefois, ces résultats sont moins prometteurs si l'on considère le contexte et l'importance des sept membres du GAFI dont le score est inférieur à 50 %. Ces juridictions représentent plus de la moitié du PIB mondial.

Bien qu'il soit communément admis que la profession juridique est soumise à moins de règles de LBC/FT que d'autres secteurs de gardiens d'accès, l'examen horizontal n'a trouvé que peu de différences dans les scores de couverture des quatre secteurs de gardiens d'accès entrant dans le cadre de cet examen – avocats, comptables, prestataires de services aux trusts et sociétés, et agents immobiliers.

Enfin, il est ressorti de cet examen que certaines obligations fondamentales des recommandations du GAFI sont moins bien respectées que d'autres obligations. Ces obligations – devoir de vigilance relatif à la clientèle, mise en œuvre de contrôles internes et octroi à une autorité de contrôle de pouvoirs suffisants pour effectuer un contrôle fondé sur le risque – sont des conditions essentielles pour remédier à la vulnérabilité des gardiens d'accès face aux menaces de blanchiment de capitaux et de corruption.

Il est urgent que les membres du GAFI n'ayant pas mis en œuvre ces obligations veillent à ce que les gardiens d'accès soient couverts de manière adéquate, conformément aux recommandations établies de longue date par le GAFI dans ce domaine.

Introduction

La corruption est une menace existentielle pour l'ordre international et un fléau pour les sociétés. Elle peut affaiblir l'état de droit et l'administration impartiale de la justice tout en privant les citoyens de juridictions du monde entier de la bonne gouvernance et des ressources auxquelles ils ont droit. Lorsque des fonctionnaires abusent de la confiance du public pour s'enrichir, ils sapent la capacité du gouvernement à fournir des biens et des services publics, à favoriser une gestion durable des ressources naturelles et à assurer une concurrence équitable. La corruption peut fausser les marchés et menacer l'intégrité financière. Dans le pire des cas, elle expose les juridictions à de graves menaces pour la stabilité, telles que les coups d'État, les troubles civils, la captation de l'État, voire le terrorisme.

La corruption et le blanchiment de capitaux sont inextricablement liés. Les acteurs corrompus doivent blanchir les pots-de-vin et les fonds détournés pour profiter des produits de leurs crimes. En outre, la corruption nuit à l'efficacité des juridictions dans la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et d'autres délits financiers. Non seulement les fonctionnaires corrompus peuvent saper les institutions censées lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme – telles que les cellules de renseignement financier, les services de police et les autorités de contrôle financier – mais ils peuvent aussi compromettre la capacité d'une juridiction à détecter et à enrayer la criminalité financière¹.

Le Groupe d'action financière (GAFI), organisme intergouvernemental de premier plan dans la lutte au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme au niveau mondial, dirige les efforts et les actions coordonnées visant à renforcer les cadres juridiques et l'efficacité opérationnelle des juridictions afin de protéger les systèmes financiers et l'économie au sens large contre les menaces illicites, notamment la corruption et le blanchiment de capitaux qui y sont liés. Plus de 205 juridictions dans le monde font partie du réseau mondial du GAFI, adhèrent aux normes du GAFI et ont accepté de mettre en place des mesures pour prévenir et lutter contre le blanchiment de capitaux provenant de divers crimes, y compris les Infractions liées à la corruption telles que les pots-de-vin, l'extorsion et le vol. Les ministres du GAFI ont reconnu l'impact sérieux de la corruption généralisée et systémique sur nos économies, en particulier les sommes colossales d'argent illicite qu'elle génère.

En tant que gardiens d'accès du système financier, les professionnels non financiers peuvent faciliter, involontairement ou volontairement, la corruption à haut niveau. La grande majorité des avocats, des comptables, des prestataires de services aux trusts et sociétés et des agents immobiliers agissent dans le respect de la loi et des normes éthiques. Mais il existe indéniablement des facilitateurs professionnels qui sont au service de fonctionnaires corrompus, les aidant à commettre et à dissimuler des actes de corruption et à profiter des fruits de leurs manœuvres frauduleuses. Ils utilisent leurs compétences professionnelles, leur accès au système financier, leurs réseaux locaux et internationaux et la légitimité même de leur profession pour faciliter la corruption, par exemple en créant des sociétés écrans pour transférer les produits du crime et en aidant les mauvais acteurs à acquérir discrètement des biens de luxe avec de l'argent volé². Les professionnels qui n'ont pas l'intention de blanchir des capitaux mal acquis peuvent, sans le savoir, mettre leur expertise au service de fonctionnaires corrompus ou de leurs associés.

Pour minimiser ces risques, les normes du GAFI exigent des pays du monde entier qu'ils appliquent des mesures de LBC/FT à ces professionnels. Ces mesures visent à réduire la vulnérabilité de ces secteurs aux menaces de blanchiment

1. FMI (2023), Review of The Fund's Anti-Money Laundering and Combating The Financing of Terrorism Strategy, <https://www.imf.org/en/Publications/Policy-Papers/Issues/2023/12/05/2023-Review-of-The-Funds-Anti-Money-Laundering-and-Combating-The-Financing-of-Terrorism-542015>.

2. OCDE (2021), En finir avec les montages financiers abusifs: Réprimer les intermédiaires qui favorisent les délits fiscaux et la criminalité en col blanc: <https://doi.org/10.1787/a7e1252b-fr>.

de capitaux et de corruption, en dotant les professionnels du savoir-faire nécessaire pour détecter les indices d'éventuels délits. Cependant, lorsque ces professionnels ne sont pas réglementés conformément aux normes du GAFI, ces secteurs restent exposés à des risques criminels importants et ne disposent pas des mesures, telles que l'application du devoir de vigilance relatif à la clientèle, qui leur permettraient de détecter les signaux d'alerte du blanchiment de capitaux.

Ces professions – le droit, la comptabilité, les services aux trust et sociétés, et l'immobilier – sont souvent qualifiées de gardiennes d'accès. Les individus et les entreprises de ces secteurs constituent un point d'entrée dans le système financier, et ils peuvent et doivent servir de ligne de défense contre l'infiltration d'argent sale dans l'économie légitime, et ne doivent jamais conspirer avec des clients pour commettre des infractions. Les obligations préventives en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme imposées aux gardiens d'accès sont une composante essentielle d'un dispositif efficace de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Le contrôle de ces obligations est une nécessité dans la mesure où les gardiens d'accès peuvent également constituer une source importante dans la détection des crimes pour les autorités gouvernementales et les enquêteurs. La mise en œuvre de ces exigences aide les gardiens d'accès à identifier les domaines présentant des risques accrus et à appliquer des mesures d'atténuation appropriées pour éviter que leurs services ne soient utilisés à mauvais escient par des acteurs criminels. De même, ces mesures contribuent à dissuader les gardiens d'accès mal intentionnés de s'associer à des criminels pour les aider à blanchir des biens mal acquis.

Le GAFI a constaté que, dans certaines juridictions, les gardiens d'accès ne sont pas couverts par des cadres complets de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, ce qui constitue une vulnérabilité majeure. Le fait que certains régimes restent insuffisants 20 ans après la mise en place des normes internationales signifie que certaines juridictions sont exposées de manière inacceptable au risque que ces secteurs puissent être utilisés à mauvais escient, et que les professionnels eux-mêmes sont plus susceptibles d'être utilisés à leur insu dans des montages de blanchiment de capitaux. L'évaluation de la conformité technique des membres du GAFI aux recommandations relatives aux gardiens d'accès identifie les domaines qui nécessitent des améliorations supplémentaires et encourage les pays à améliorer leurs systèmes de lutte contre le blanchiment de capitaux dans ce domaine.

Les gardiens d'accès, le blanchiment de capitaux et la corruption

Les gardiens d'accès ont des connaissances spécialisées qui peuvent être utilisées pour faciliter les mouvements d'argent et dissimuler la participation à des montages illicites. Pour les acteurs corrompus, cette capacité peut constituer un avantage par rapport à l'exécution directe de ces tâches. Par exemple, le fait de s'appuyer sur un prestataire de services pour créer une société ou agir en tant que prête-nom ou mandataire, ou sur un avocat pour agir au nom de cette société et ouvrir un compte bancaire, peut conférer une certaine crédibilité aux acteurs corrompus qui cherchent à accéder au système financier et à transférer de l'argent de manière plus fluide entre les juridictions. Ces interventions peuvent également aider les acteurs corrompus à obtenir des services avec plus de facilité, car le prestataire suivant peut supposer à tort que la personne a été contrôlée ou faire confiance à un autre professionnel.

Chaque catégorie de gardien d'accès présente des caractéristiques ou des services spécifiques qui peuvent être utilisés pour dissimuler l'identité exacte de la personne qui effectue les opérations, et ces vulnérabilités ont été mises en évidence par le GAFI et d'autres organisations internationales. Par exemple, l'initiative StaR, une collaboration entre l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime et la Banque mondiale, a constaté que sur les 150 affaires de grande corruption qu'elle a examinées, 128 impliquaient l'utilisation de sociétés fictives³. Ce constat donne à penser

3. Banque mondiale (2011), *The Puppet Masters : Comment les corrompus utilisent les structures juridiques pour cacher les biens volés et ce qu'il faut faire pour y remédier*. <http://hdl.handle.net/10986/2363>.

Introduction

que les avocats et les prestataires de services aux trusts et sociétés qui forment et gèrent ces entités sont vulnérables à une utilisation abusive, délibérée ou non, de leurs connaissances spécialisées, y compris du paysage réglementaire des juridictions dont les lois sont utilisées pour masquer la propriété des actifs.

Chaque lacune et faiblesse du système de lutte contre le blanchiment de capitaux représente une opportunité pour les corrompus de poursuivre leurs activités nuisibles en cooptant ou en abusant des gardiens d'accès qui devraient être équipés pour résister aux tentatives d'exploitation à des fins illicites, ou des gardiens d'accès qui peuvent être involontairement utilisés à mauvais escient en l'absence de réglementation appropriée. En l'absence de règles et de contrôles adéquats dans ces secteurs, les fonctionnaires corrompus et les kleptocrates continueront à priver les citoyens des ressources naturelles, des richesses souveraines et des recettes fiscales qui leur reviennent de droit. Cela nuit aux professions concernées et aux professionnels eux-mêmes. Mais, plus grave encore, les lois et le contrôle déficients de ces secteurs nuisent en fin de compte aux juridictions touchées par la cupidité des corrompus.

Action du GAFI sur les gardiens d'accès

Les Recommandations du GAFI – les normes internationales destinées à lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme – jouent un rôle majeur dans la lutte contre la corruption. En mettant continuellement à jour les normes du GAFI afin de garantir leur pertinence, la communauté internationale a pris des mesures décisives pour exiger des juridictions qu'elles intègrent les gardiens d'accès dans leurs cadres réglementaires de lutte contre la criminalité financière. Cette approche, axée sur des mesures préventives, exige des juridictions qu'elles mettent en œuvre plusieurs règles conçues pour obliger les gardiens d'accès à prévenir, identifier et signaler les soupçons de criminalité financière. En appliquant cette approche aux avocats, aux comptables, aux professionnels de l'immobilier et aux prestataires de services aux trusts et sociétés (PSTS), le GAFI reconnaît le rôle que jouent les acteurs de ces secteurs en tant que gardiens d'accès du système financier et les risques de blanchiment de capitaux, y compris les risques associés à la corruption ou résultant de celle-ci, auxquels les gardiens d'accès sont exposés dans l'exercice de leurs fonctions.

L'approche du GAFI axée sur les mesures préventives que doivent appliquer les gardiens d'accès vise à éviter que ces secteurs ne soient utilisés pour blanchir des produits illicites. Toutefois, les mesures préventives ne sont utiles que si elles sont effectivement mises en place. C'est pourquoi le GAFI exige également que les gouvernements disposent de pouvoirs adéquats pour superviser les gardiens d'accès couverts afin de s'assurer du respect des lois et réglementations en matière de LBC/FT, y compris la capacité d'imposer des sanctions administratives, civiles et pénales efficaces, proportionnées et dissuasives, si cela se justifie, en cas de non-respect des exigences en matière de mesures préventives. Ces pouvoirs de contrôle visant à sanctionner le non-respect des règles sont complétés par les pouvoirs des autorités chargées des enquêtes et des poursuites pénales qui devraient être utilisés pour prendre des mesures à l'encontre des gardiens d'accès qui facilitent sciemment la corruption et les activités de blanchiment de capitaux qui en résultent. Ces pouvoirs, qu'il s'agisse de mesures répressives relatives au contrôle en cas de non-respect des obligations ou de pouvoirs pénaux en cas de facilitation délibérée d'une infraction, sont nécessaires pour dissuader les acteurs du secteur de commettre des infractions.

En 2022, le GAFI a publié le *Rapport sur le niveau d'efficacité et de conformité aux normes du GAFI*¹ qui a révélé que près de la moitié des 120 juridictions évaluées à travers le réseau mondial du GAFI n'appliquent pas les obligations requises aux gardiens d'accès. En outre, ce rapport montre que les gardiens d'accès ont généralement une compréhension faible à très faible de leurs risques de criminalité financière et ne parviennent pas régulièrement à atténuer ces risques, ce qui les rend vulnérables à l'exploitation par des acteurs corrompus. En conséquence, les ministres des pays membres du GAFI ont exigé que des mesures soient prises pour remédier à l'impact préjudiciable de la corruption

systémique sur les économies et les sociétés⁴. Ils ont chargé le GAFI d'entreprendre des travaux supplémentaires afin d'examiner le lien entre l'absence de mise en œuvre de mesures préventives par les gardiens d'accès et la corruption.

De ce fait, le GAFI a décidé de procéder à un examen horizontal – un examen approfondi des mesures que les membres du GAFI ont prises pour appliquer des aspects importants des recommandations du GAFI aux gardiens d'accès. L'examen se concentre sur un certain nombre de recommandations spécifiques⁵ qui sont directement pertinentes pour lutter contre le blanchiment de capitaux lié à la corruption. Le GAFI a déjà analysé récemment la conformité globale de la plupart de ses membres dans le cadre de ses processus d'évaluation mutuelle et de suivi. Mais surtout, pour cet examen horizontal, le GAFI a donné à tous les membres la possibilité de mettre à jour leur cadre juridique national et de soumettre de nouvelles informations au GAFI – telles que les nouvelles lois et réglementations adoptées ou d'autres mesures mises en œuvre pour soumettre les gardiens d'accès à leur régime réglementaire, comme l'exigent les normes du GAFI depuis 2003.

Cet examen horizontal a déjà permis d'améliorer le respect des normes du GAFI. Trente des trente-cinq membres du GAFI dont les évaluations mutuelles ont été finalisées ont pris des mesures supplémentaires pour réglementer les gardiens d'accès depuis leur dernière évaluation par le GAFI et ont fourni de nouvelles informations sur les mesures qu'ils ont prises pour s'améliorer au cours de ce processus d'examen horizontal. L'accent mis par le GAFI sur le thème de la corruption et sur le rôle des gardiens d'accès vise à favoriser un changement plus positif dans les régimes mondiaux de LBC/FT. Les résultats de cet examen devraient encourager les juridictions à combler enfin les lacunes qui peuvent favoriser la corruption et le blanchiment de capitaux, saper les fondements de la confiance dans les pouvoirs publics et menacer la sécurité et la prospérité de nos citoyens.

4. Déclaration ministérielle du GAFI (2022), <https://www.fatf-gafi.org/content/dam/fatf-gafi/GAFI/GAFI-Ministerial-Declaration-April-2022.pdf.coredownload.pdf>.

5. Recommandations du GAFI 22 (critères 1 à 3), 23 (critères 1, 2 et 4) et 28 (critères 2 à 5) en ce qui concerne les agents immobiliers, les avocats, les notaires, les autres professions juridiques indépendantes et les comptables, ainsi que les prestataires de services aux trusts et sociétés (PSTs).

Examen horizontal

Le *Rapport sur le niveau d'efficacité et de conformité aux normes du GAFI*, publié par le GAFI en avril 2022, a constaté que les gardiens d'accès ont généralement une moins bonne compréhension de leurs risques que les institutions financières et ne parviennent pas régulièrement à les atténuer, ce qui les rend vulnérables à l'exploitation. Ce rapport a également révélé que la majorité des juridictions qui avaient été évaluées au moment de la publication du rapport n'avait pas obtenu de notations favorables pour l'imposition de mesures préventives aux secteurs des gardiens d'accès. Cette situation n'est pas satisfaisante et doit être améliorée.

Afin de favoriser le respect des normes du GAFI et de mettre au point une évaluation mondiale actualisée de la conformité des membres du GAFI aux exigences appliquées aux gardiens d'accès, le GAFI a procédé à un examen horizontal des niveaux de conformité des membres du GAFI dans ce domaine. Cet examen s'est concentré sur les catégories de gardiens d'accès dont les services peuvent être utilisés, sciemment ou non, pour permettre la corruption et le blanchiment de capitaux connexe, en vue d'identifier les domaines de non-conformité les plus critiques qui nécessitent une amélioration rapide. Ces exigences relatives aux gardiens d'accès (notamment l'obligation de mettre en œuvre un programme de conformité en matière de LBC/FT, de collecter et enregistrer les informations relatives à l'identification des clients et de déclarer les opérations suspectes) sont des exigences imposées aux membres du GAFI depuis plus de 20 ans.

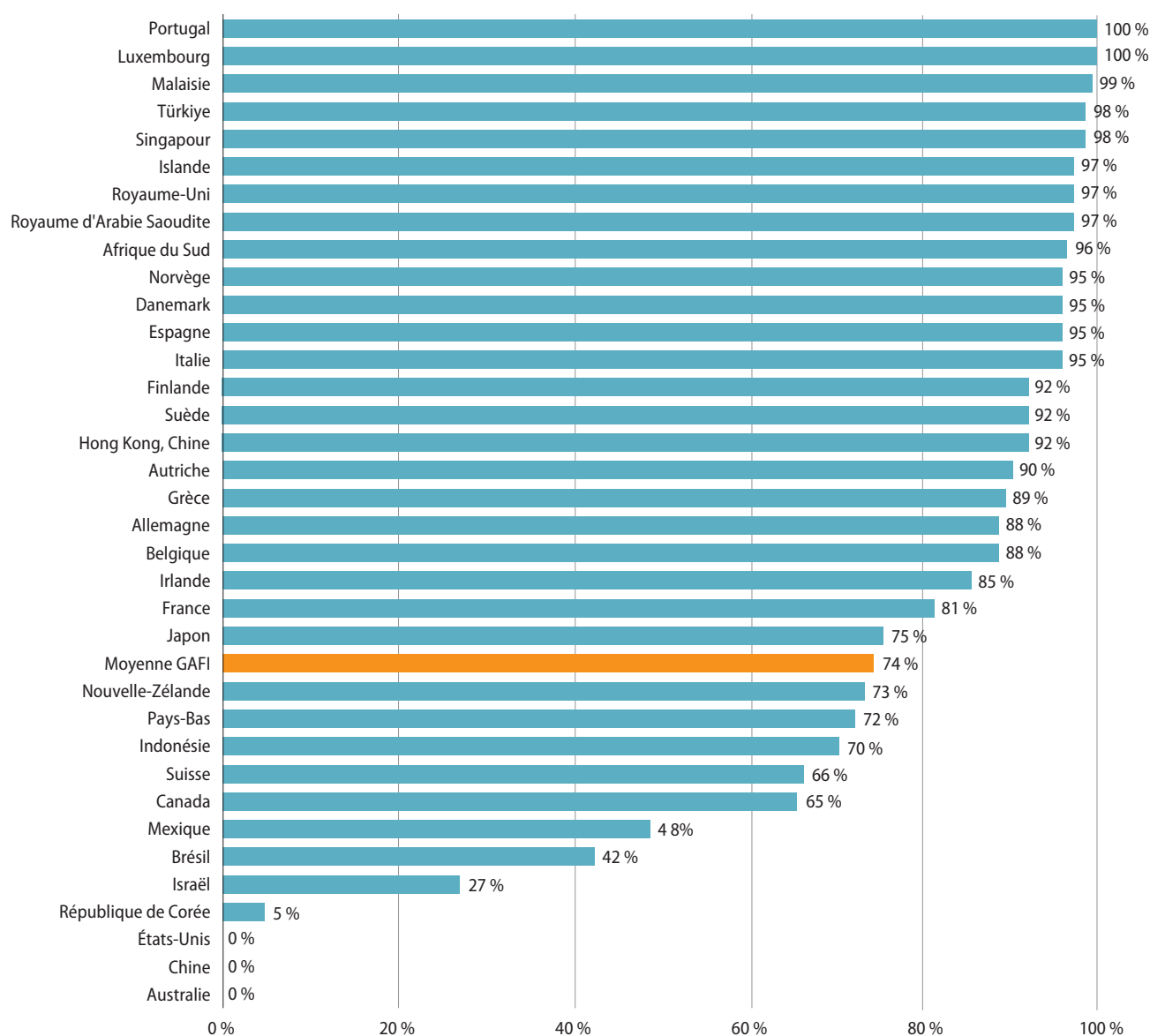
Conclusions au niveau des membres du GAFI

Bien que le GAFI ait analysé récemment la conformité globale de la plupart de ses membres au moyen de d'évaluations mutuelles, cet exercice se concentre sur des domaines ciblés et présente un instantané de la conformité actuelle. Les membres du GAFI ont eu la possibilité d'améliorer leur cadre juridique interne pour les gardiens d'accès et de soumettre de nouvelles informations au GAFI. Cet examen horizontal a déjà eu des effets significatifs : 30 des 35 membres du GAFI ayant achevé leurs évaluations mutuelles ont pris des mesures supplémentaires pour réglementer les gardiens d'accès depuis leur dernière évaluation du GAFI et ont fourni de nouvelles informations sur les mesures qu'ils ont prises pour s'améliorer au cours de ce processus d'examen horizontal. Ces améliorations sont bienvenues et renforcent le respect par les membres du GAFI des Recommandations du GAFI. Aujourd'hui, plus de la moitié des membres du GAFI obtiennent un score supérieur à 80% dans l'examen horizontal⁶.

Toutefois, ces résultats sont moins prometteurs si l'on considère que sept membres du GAFI représentant plus de la moitié du PIB mondial (50,89 %)⁷ enregistrent un score inférieur à 50%. À l'échelle mondiale, même quelques juridictions importantes dont la conformité est faible peuvent affecter considérablement l'état des risques et ouvrir la porte à la corruption et au blanchiment de capitaux. Ces juridictions d'importance significative doivent faire mieux compte tenu de la portée mondiale de leurs économies. Les juridictions dotées de grandes économies exportent leurs biens et services et ont généralement de grands centres financiers, de sorte que tout problème de couverture des gardiens d'accès dépasse largement leurs frontières. Ces résultats ne tiennent pas non plus compte du fait que les non-membres du GAFI contribuent au tableau mondial des risques, et nombre d'entre eux continuent d'avoir un niveau de conformité inférieur au niveau requis.

6. À la suite de cet examen horizontal, le GAFI n'a pas révisé la notation de conformité technique des juridictions. Étant donné que le périmètre de l'examen horizontal n'a été défini que pour certaines parties des recommandations du GAFI relatives aux gardiens d'accès et au contrôle de leur conformité en matière de corruption, le GAFI n'a pas été en mesure de réévaluer les juridictions pour leur amélioration relative à des recommandations complètes du GAFI. Le présent rapport attribue un « score » à l'issue de l'évaluation de ces exigences.

7. <https://www.imf.org/external/datamapper/datasets/WEO>.

Graphique 1. Scores des membres du GAFI pour les recommandations du GAFI relatives aux gardiens d'accès

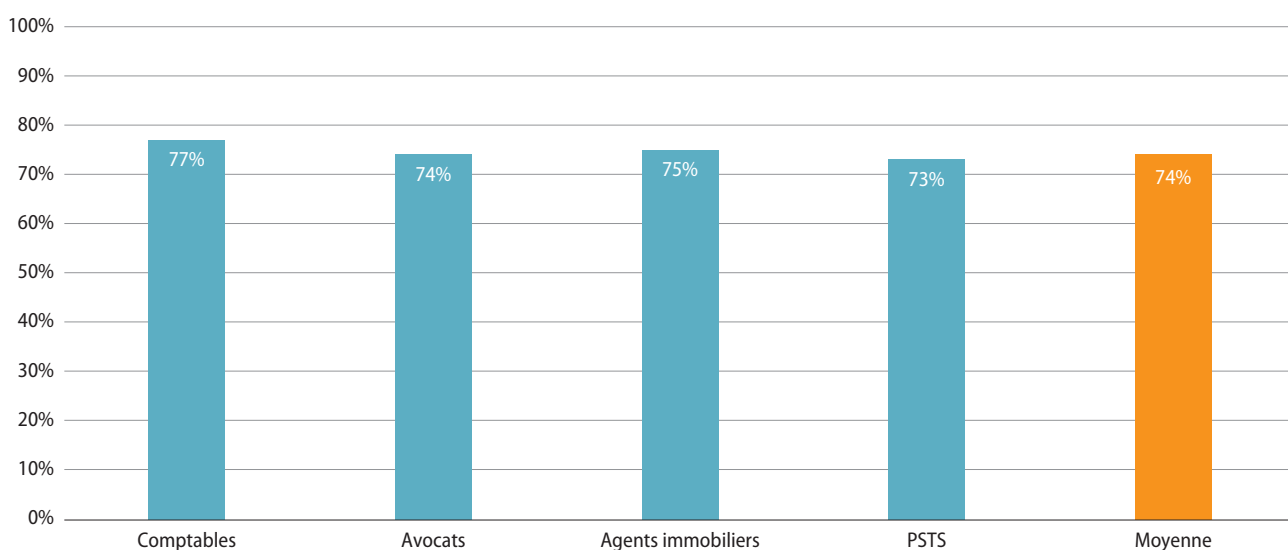
Source : GAFI

Les trois seuls membres du GAFI qui ont été identifiés comme des juridictions faisant l'objet d'un suivi renforcé au cours du 4e cycle d'évaluations mutuelles du GAFI figurent désormais parmi les pays les plus performants. L'Islande (inscrite en 2019), l'Afrique du Sud (inscrite en 2023) et la Türkiye (inscrite en 2021) affichent toutes des niveaux élevés de conformité avec les recommandations du GAFI relatives aux gardiens d'accès. Au moment de leur inscription sur la liste, chacun de ces pays avait inclus dans son plan d'action du GAFI des éléments relatifs au contrôle fondé sur les risques des gardiens d'accès. Cela démontre l'efficacité du processus d'inscription sur les listes publiques du GAFI.

Vue d'ensemble des résultats sectoriels

La plupart des gardiens d'accès sont éthiques, ne blanchissent pas sciemment des fonds et mettent en place des mesures pour éviter qu'ils ne soient pas utilisés à mauvais escient. Toutefois, le GAFI a reconnu que ces gardiens d'accès sont confrontés à des risques de blanchiment de capitaux qui doivent être atténués de manière appropriée, comme l'a démontré l'inclusion de ces gardiens d'accès dans les normes du GAFI en 2003. À cette fin, les gouvernements doivent

Graphique 2. Scores des membres du GAFI pour les exigences du GAFI pour chaque secteur de gardien d'accès



Note : Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI (graphique 1) et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Source : GAFI

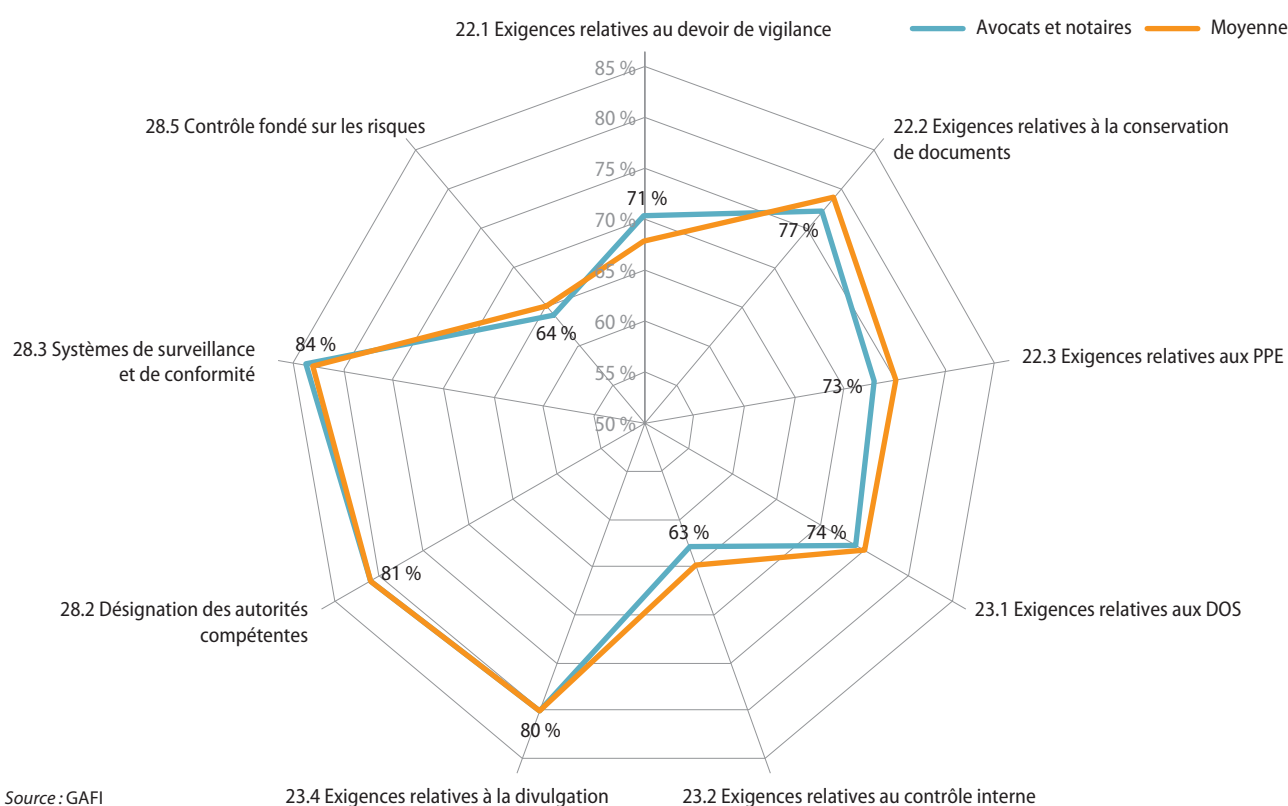
s'assurer que les gardiens d'accès sont couverts par des systèmes de lutte contre le blanchiment de capitaux conformes aux recommandations du GAFI. La conformité des pays à ces exigences s'est lentement améliorée au fil du temps pour atteindre désormais un score de 74%, plus de 20 ans après l'engagement des membres du GAFI à adhérer à ces normes.

Il y a très peu de variation entre les quatre secteurs gardiens d'accès, ce qui signifie que les lacunes présentes dans le régime national ont tendance à avoir un impact sur tous les gardiens d'accès. Il y a très peu d'exceptions à cette règle et les valeurs différentes pour un membre donné du GAFI ne diffèrent que très peu (par exemple, un score sectoriel peut n'être que légèrement supérieur au reste). Cette similitude entre les secteurs gardiens d'accès est en soi surprenante. Il est communément admis que la profession juridique, en raison du secret professionnel, est soumise à moins de règles de LBC/FT que les autres secteurs gardiens d'accès, et ce discours est tout simplement faux. Lorsque les membres du GAFI décident d'appliquer ces règles aux gardiens d'accès de manière plus large, ils imposent également les mêmes règles aux avocats, à de très rares exceptions près.

Bien que les obligations puissent être globalement similaires d'un secteur à l'autre, elles présentent certaines différences, qui peuvent influencer sur la manière dont elles peuvent favoriser la corruption et le blanchiment de capitaux, volontairement ou non, y compris en l'absence d'obligation d'appliquer des mesures préventives :

Avocats

Les acteurs corrompus et leurs blanchisseurs de capitaux peuvent exploiter des avocats et d'autres professionnels du droit pour dissimuler et transférer les produits d'activités criminelles. Les avocats qui fournissent des services transactionnels à des clients (par opposition au contentieux ou à la défense) peuvent, entre autres, acquérir des biens, gérer de l'argent, gérer des comptes bancaires, constituer des trusts et des sociétés et y jouer un rôle clé, et aider à acheter et à vendre d'autres entreprises. Ces tâches sont parfaitement légales, mais elles peuvent aussi être des composantes essentielles d'un dispositif de blanchiment de capitaux, qui ne sont pas nécessairement identifiées par l'avocat si des mesures préventives de LBC/FT ne sont pas appliquées. En raison de l'intervention d'avocats, les opérations sous-jacentes peuvent également acquérir un air de légitimité auprès de parties extérieures. Les affaires pénales révèlent que certains avocats ont été impliqués dans les crimes kleptocratiques de dictateurs et d'oligarques, d'organisations de trafic de drogue et de criminels en col blanc commettant des fraudes avec des milliers de victimes. Par exemple, certains avocats aident

Graphique 3. Scores des membres du GAFI pour les mesures préventives concernant les avocats et les notaires

Source : GAFI

des fonctionnaires corrompus à dissimuler des fonds détournés par l'intermédiaire de sociétés écrans ou organisent un système de rétrocession dans le cadre d'une offre de dette souveraine, ou encore participent à des fraudes financières et les dissimulent en utilisant leurs propres comptes fiduciaires. Les professionnels du droit qui participent à de tels actes criminels ne sont pas représentatifs du secteur juridique dans son ensemble. Toutefois, l'absence d'obligations complètes en matière de LBC/FT couvrant la profession juridique, le recours excessif à l'autoréglementation et le manque d'orientations et de mise en application peuvent rendre le secteur vulnérable au blanchiment de capitaux.

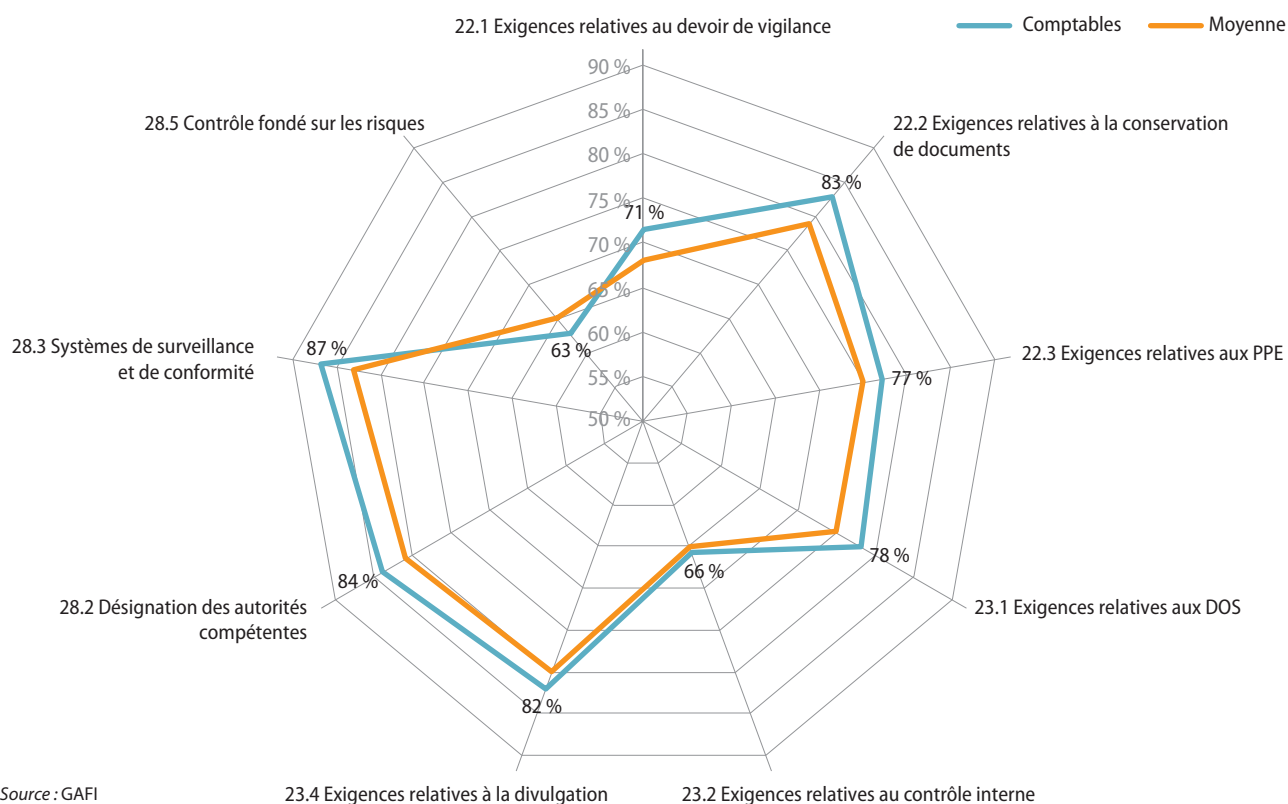
La couverture des avocats est globalement conforme aux moyennes, sauf en ce qui concerne une exigence qui est nettement inférieure à la moyenne : l'obligation de prendre des mesures à l'égard des personnes politiquement exposées. Cette situation est préoccupante dans le contexte des avocats et autres professionnels du droit, qui peuvent agir à l'échelle transnationale pour le compte de clients, y compris les personnes corrompues (volontairement ou involontairement), sans être tenus de prendre des mesures renforcées ou de signaler des activités liées aux kleptocrates.

Dans certaines juridictions membres du GAFI, l'imposition de mesures de LBC/FT aux professions juridiques s'est heurtée à une certaine résistance, l'argument étant qu'elle empiétait sur les privilèges du secret professionnel. Il est clair que ces exigences peuvent être mises en œuvre sans empiéter sur ce principe fondamental, comme en témoigne le fait que la plupart des membres du GAFI ont mis en œuvre avec succès de telles exigences pour les avocats et autres professionnels du droit.

Comptables

Les comptables fournissent un large éventail de services en fonction de la juridiction dans laquelle ils exercent leurs activités. Les services peuvent être fournis par des experts-comptables agréés (CPA), des comptables publics et privés non agréés, des auditeurs internes et externes, ainsi que des employés chargés de la comptabilité et de la vérification des comptes.

Graphique 4. Scores des membres du GAFI pour les mesures préventives concernant les comptables



Source : GAFI

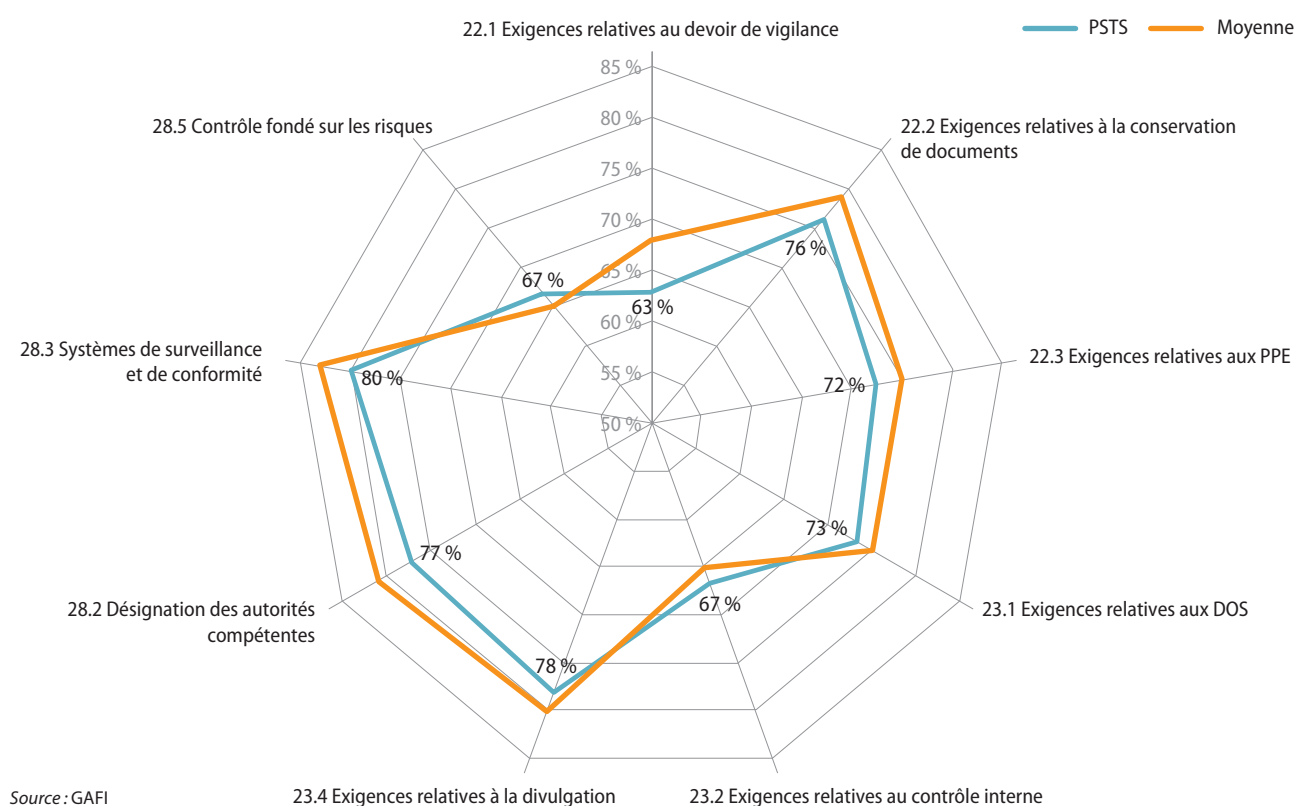
Dans certaines juridictions, les comptables peuvent fournir des services de comptabilité, d’audit ou de conseil plutôt que de gérer ou de détenir les fonds des clients. La connaissance qu’a un comptable de la création et de la structuration d’entreprises, de comptes et de paiements, ainsi que sa connaissance des états financiers et des règles fiscales, pourraient intéresser ceux qui cherchent à blanchir de l’argent. Les risques auxquels les comptables sont exposés varient considérablement en fonction de facteurs tels que le cadre réglementaire, les services proposés et l’éventail des activités que les comptables exercent en vertu de la loi. Mais, fondamentalement, les comptables peuvent approuver des transactions financières qui peuvent servir à dissimuler des mouvements ou un contrôle ultime sur des actifs, ce qui signifie que ces professionnels peuvent être utilisés à mauvais escient pour faciliter la criminalité. Dans le même temps, les comptables ont l’obligation légale et éthique de divulguer les fraudes et les anomalies significatives, ce qui en fait un secteur gardien d’accès important.

Les comptables obtiennent les scores les plus élevés parmi les secteurs gardiens d’accès, ce qui reflète globalement la compréhension qu’ont les membres du GAFI du rôle financier joué par les comptables, et de la manière dont ce rôle financier peut être crucial pour les systèmes de blanchiment de capitaux, s’ils sont utilisés à mauvais escient par des criminels.

Prestataires de services aux trusts et sociétés

Les PSTS sont des personnes ou des entreprises qui agissent en qualité d’agent pour la constitution de personnes morales pour le compte d’un tiers, ou qui fournissent d’autres services liés à des personnes morales ou à des trusts et autres constructions juridiques. Ces tâches comprennent, entre autres, le fait d’agir en qualité d’administrateur d’une société ou d’actionnaire mandataire ou prête-nom pour une autre personne. Des fonctionnaires corrompus peuvent abuser de ces actes pour dissimuler leurs intérêts et leur identité. Les PSTS ont une connaissance spécialisée de la législation et des caractéristiques des différents types d’entités qui peuvent faire partie d’un réseau complexe de sociétés, de trusts, de

Graphique 5. Score des membres du GAFI pour les mesures préventives concernant aux PSTS



Source : GAFI

23.4 Exigences relatives à la divulgation

23.2 Exigences relatives au contrôle interne

fondations et de sociétés de personnes, établis dans plusieurs juridictions. Ces strates, de même que les changements de nom et les transferts de propriété, peuvent empêcher les autorités compétentes et les autres parties de découvrir le bénéficiaire effectif de l'ensemble de la structure. Lorsque les juridictions ne mettent pas en œuvre les Recommandations du GAFI relatives aux PSTS, les acteurs corrompus peuvent utiliser ces services pour transférer ou dissimuler leur patrimoine issu d'activités criminelles. Cette vulnérabilité distincte présente un risque important, car les sociétés écrans et les structures de propriété complexes sont l'un des moyens les plus courants de faciliter et de dissimuler les crimes financiers.

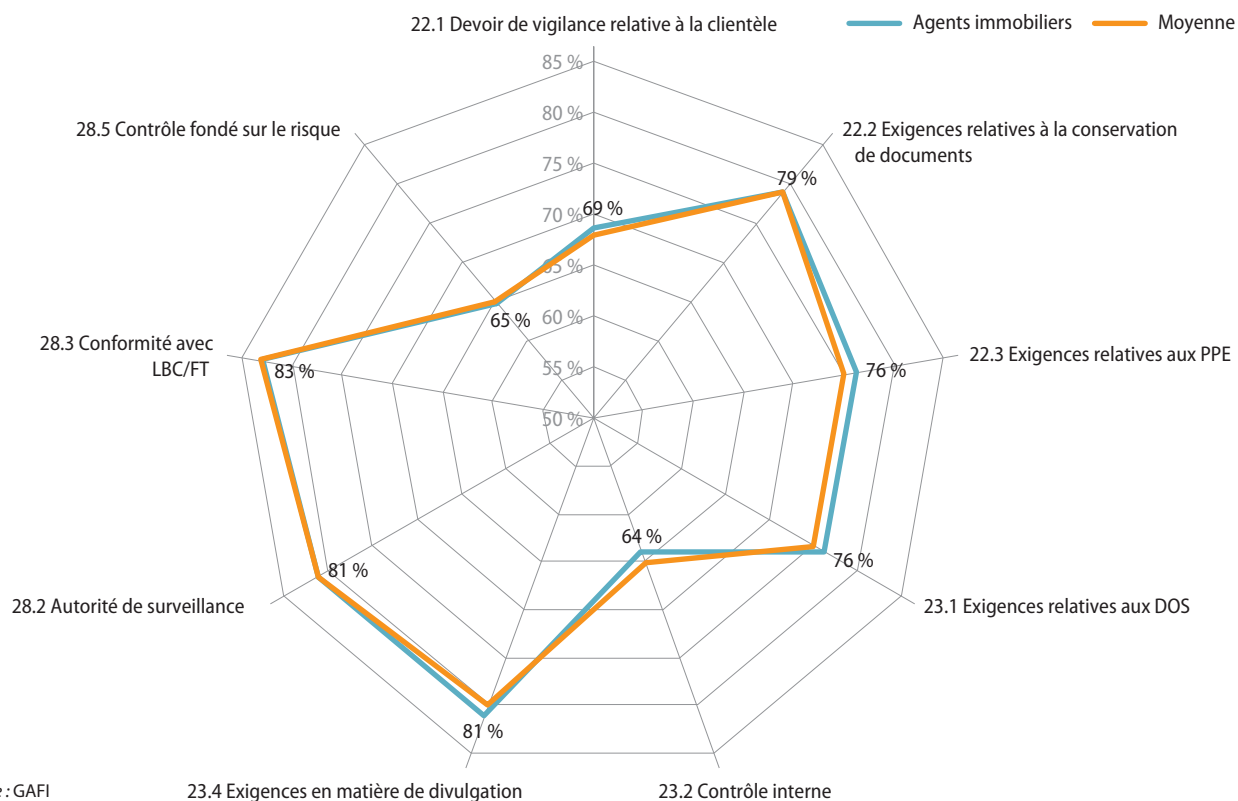
À la différence des secteurs juridique, comptable et immobilier, le secteur des PSTS est moins facile à définir, car il est « fondé sur l'activité » et non « fondé sur les diplômes ». Un PSTS est défini fonctionnellement par les services qu'il fournit, et non par les licences ou agréments professionnels qu'il peut détenir. Certains pays classent dans une catégorie distincte les entreprises et les particuliers qui fournissent principalement des services aux trusts et sociétés, même si d'autres professionnels peuvent exercer des activités de PSTS à titre secondaire.

L'imposition d'exigences aux PSTS est mitigée par rapport aux gardiens d'accès en général. Ces types de gardiens d'accès sont soumis à des exigences plus strictes en matière de contrôles internes et font l'objet d'une supervision davantage fondée sur les risques, ce qui pourrait indiquer que les juridictions dotées de tels secteurs comprennent les risques qu'ils posent et appliquent des mesures d'atténuation. Il est toutefois inquiétant de constater que les PSTS ont les exigences les plus faibles en matière de vigilance à l'égard de la clientèle, étant donné le lien inextricable entre l'activité de ce secteur et le risque d'utilisation abusive de ses services pour dissimuler l'identité des bénéficiaires effectifs.

Secteur immobilier

L'immobilier est attrayant à la fois pour les criminels et les investisseurs parce qu'il s'agit d'une catégorie d'actifs stable et susceptible de s'apprécier au fil du temps. L'achat et la vente de biens immobiliers peuvent être un moyen

Graphique 6. Scores des membres du GAFI pour les mesures préventives des agents immobiliers



Source : GAFI

particulièrement efficace de blanchir les produits illicites. Les raisons en sont simples : il est possible d’investir des sommes importantes dans une seule transaction tout en dissimulant potentiellement l’identité du bénéficiaire effectif au moyen d’entités sociétaires, d’agents et/ou d’intermédiaires. Les transactions immobilières peuvent porter sur des montants importants et, par rapport aux transactions du secteur financier, peuvent être soumises à une surveillance beaucoup moins étroite, en particulier lorsqu’il n’est pas question de prêt par l’intermédiaire d’une institution financière. Il a été établi que des acteurs corrompus tirent parti à la fois du secteur de l’immobilier résidentiel et commercial. Ils ont réalisé des transactions dans de nombreux types de biens, allant des copropriétés de luxe aux immeubles de bureaux, aux terrains agricoles et aux usines industrielles. Ces actifs physiques permettent aux personnes corrompues d’investir et/ou de garer secrètement leur patrimoine et, potentiellement, de réaliser des bénéfices par la suite. Il s’agit d’un secteur particulièrement vaste et diversifié, comptant de nombreuses personnes et petites entreprises. Globalement, le secteur immobilier est soumis aux mêmes exigences que le contrôleur d’accès moyen dans l’ensemble de l’étude.

Quelles sont les exigences spécifiques dont la mise en œuvre laisse à désirer ?

Mesures préventives

En ce qui concerne les mesures préventives spécifiques qu’une juridiction doit mettre en œuvre, la plupart des obligations ont un niveau de conformité stable. Deux exigences se distinguent par leur score inférieur : (1) les mesures de vigilance à l’égard de la clientèle, et (2) les contrôles internes.

1. Contrôles internes

Les contrôles internes – qui constituent des exigences telles que la mise en œuvre d’un dispositif de contrôle de conformité, la nomination d’un responsable de la conformité, l’élaboration de normes pour l’embauche et la

formation des employés – obtiennent les scores les plus faibles de l'examen horizontal. Ces contrôles internes sont les éléments fondamentaux de l'intégration des gardiens d'accès dans le régime mondial de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et, lorsqu'ils ne sont pas présents, les exposent à l'exploitation par les personnes corrompues et les blanchisseurs de capitaux.

Certaines juridictions ont décidé de ne pas mettre en œuvre l'ensemble des contrôles internes. La lacune la plus fréquente est l'absence d'obligation de réaliser un audit indépendant du système de conformité. Cela peut être difficile à mettre en œuvre pour les gardiens d'accès, dont beaucoup sont des entrepreneurs individuels ou des propriétaires de petites entreprises, comparativement aux des institutions financières, compte tenu de la taille relative des institutions financières qui disposent d'un personnel et de services d'audit dédiés. Cette obligation peut toutefois être mise en œuvre avec succès de manière proportionnée. L'audit reste une fonction essentielle de tout régime de conformité pour s'assurer qu'il est testé. De nombreuses juridictions ont réussi à imposer cette exigence, tout en prenant des mesures pour aider les gardiens d'accès dans cette démarche en fournissant des outils pour aider les petites entreprises.

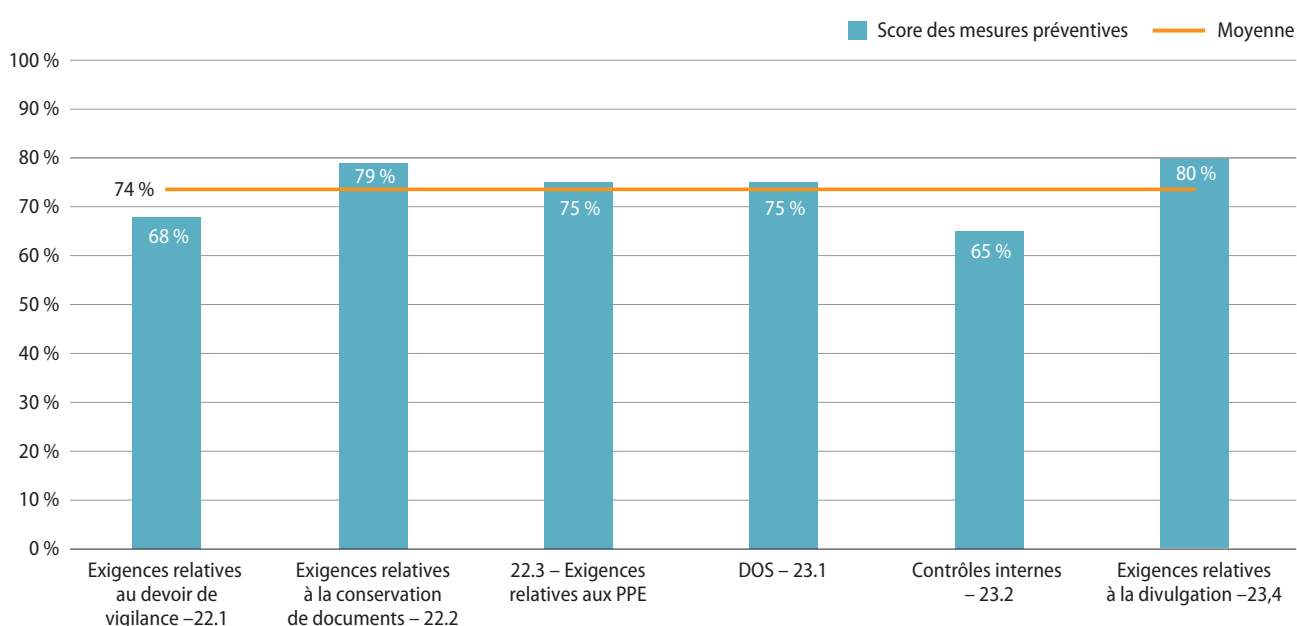
2. Mesures de vigilance à l'égard de la clientèle

Les obligations de vigilance à l'égard de la clientèle constituent un maillon essentiel de la chaîne de valeur du système de lutte contre le blanchiment de capitaux. En l'absence d'une vigilance adéquate à l'égard de la clientèle, le secteur privé n'est pas en mesure de détecter efficacement les opérations suspectes, les CRF ne peuvent pas mener d'analyse financière et les autorités chargées des enquêtes et des poursuites pénales ne peuvent pas obtenir de documents – deux éléments qui entravent les efforts déployés pour détecter les activités de blanchiment de capitaux, enquêter sur ces activités et en poursuivre les auteurs. La note la plus faible signifie que dans certains pays membres du GAFI où les gardiens d'accès sont couverts, les gardiens d'accès ne sont pas tenus de mener une gamme complète d'activités de vigilance relative à la clientèle pour commencer cette chaîne de valeur.

Contrôle

Les autorités de contrôle jouent un rôle crucial dans la prévention du blanchiment de capitaux. Ils adoptent une approche fondée sur les risques et veillent à ce que les gardiens d'accès comprennent les risques auxquels sont

Graphique 7. Scores des membres du GAFI pour les mesures préventives à appliquer par les gardiens d'accès



Source : GAFI

Examen horizontal

confrontées leurs entreprises et comment les atténuer. Les autorités de contrôle ont également pour mission de veiller à ce que ces entreprises respectent leurs obligations en matière de LBC/FT et prennent les mesures appropriées si elles ne le font pas. En outre, les autorités de contrôle ont la possibilité de guider les gardiens d'accès et de leur donner la possibilité de poser des questions pertinentes au cours de leurs activités de contrôle.

La plupart des membres du GAFI ont mis en place des cadres de contrôle pour les secteurs des gardiens d'accès. Deux exigences se distinguent par des scores plus faibles que les autres : (1) les pouvoirs des autorités de contrôle, et (2) le contrôle fondé sur les risques.

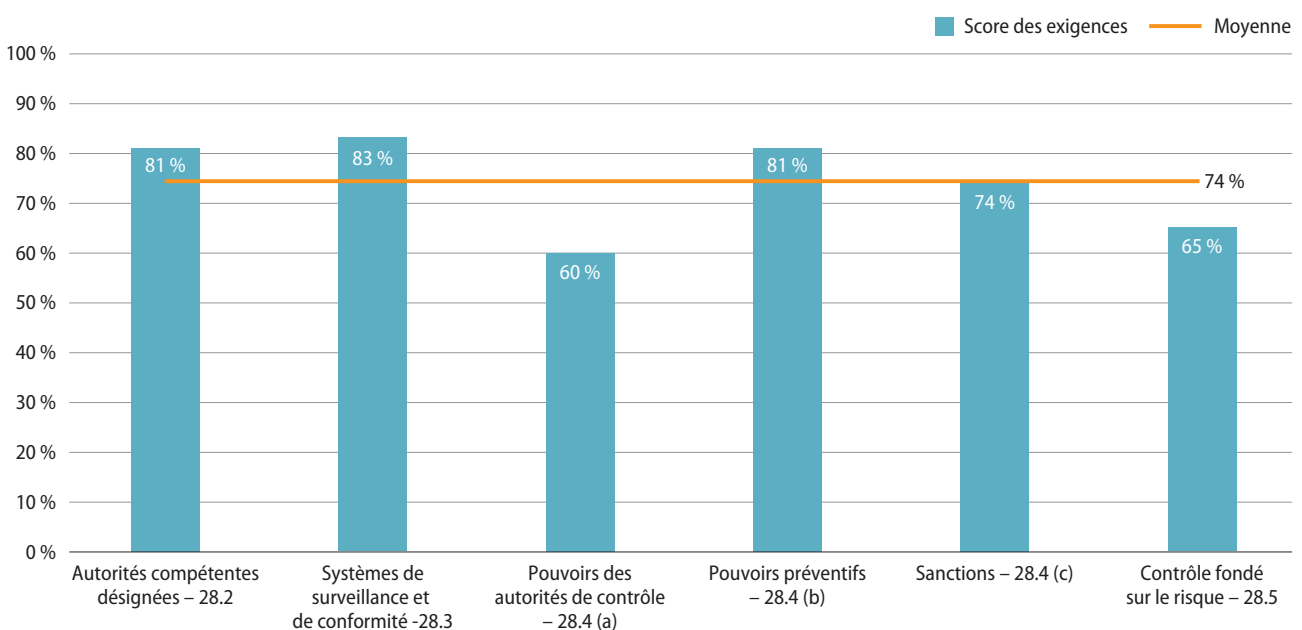
1. Pouvoir des Autorités de contrôle

La note la plus basse dans l'ensemble de l'examen horizontal concerne les pouvoirs conférés aux autorités de contrôle. Ces pouvoirs incluent l'obligation de doter les autorités de contrôle de la capacité d'imposer des sanctions administratives, civiles et pénales efficaces, proportionnées et dissuasives, si cela se justifie, en cas de non-respect des obligations de mesures préventives. Un score aussi faible indique que certains gardiens d'accès des membres du GAFI restent insuffisamment supervisés car leurs autorités de contrôle ne sont pas convenablement équipées.

2. Contrôle fondé sur le risque

Une conclusion inquiétante du rapport est le niveau relativement faible du contrôle fondé sur le risque, associé à des pouvoirs moindres des autorités de contrôle. Les autorités de contrôle supervisant les gardiens d'accès sont confrontées à un problème de volume, mais ce problème de volume rend d'autant plus cruciale la nécessité de mettre en œuvre une approche fondée sur les risques. Contrairement aux institutions financières, qui sont souvent beaucoup moins nombreuses et dont l'activité financière est plus concentrée, les secteurs des gardiens d'accès se comptent souvent par centaines de milliers, voire par millions, dans les juridictions membres du GAFI. Le fait de ne pas imposer à ces gardiens d'accès une approche fondée sur les risques signifie que les gardiens d'accès les plus risqués peuvent rester sans surveillance des autorités compétentes pendant des années. La tâche est d'autant plus ardue quand les gardiens d'accès sont contrôlés par des organismes d'autorégulation qui peuvent être moins bien équipés que les pouvoirs publics pour élaborer des matrices de risques et faire face à ce problème de volume.

Graphique 8. Score des membres du GAFI pour le contrôle des gardiens d'accès



Source : GAFI

Défis et appel à l'action

Le GAFI a mis en évidence les risques de blanchiment de capitaux dans ces secteurs gardiens d'accès pendant des décennies. Depuis 2003, les membres du GAFI sont tenus d'imposer des mesures préventives aux gardiens d'accès et de les contrôler. Le fait que certains régimes demeurent insuffisants 20 ans après l'entrée en vigueur des normes internationales signifie que certaines juridictions sont exposées à un risque inacceptable d'utilisation abusive de ces secteurs, et que les professionnels eux-mêmes sont plus susceptibles d'être utilisés involontairement dans des montages de blanchiment de capitaux. Lorsque les gardiens d'accès ne sont pas suffisamment réglementés ou contrôlés, cela peut avoir un effet en aval sur l'efficacité des poursuites pénales, y compris de ces facilitateurs, en rendant plus difficile de prouver l'intention et la connaissance requises pour l'infraction de blanchiment de capitaux. En outre, la coopération internationale peut être entravée : si les informations recherchées sur les suspects ne sont pas conservées par les professions réglementées, ou si les renseignements financiers ne sont pas générés en premier lieu, ils ne peuvent pas être partagés dans les enquêtes transfrontières sur le blanchiment de capitaux qui sont fréquentes dans les affaires de grande corruption.

Cet examen horizontal montre que le respect des exigences relatives aux gardiens d'accès s'est amélioré à l'échelle mondiale au cours des deux dernières décennies. Pourtant, cet examen horizontal montre que trop de gouvernements ne parviennent toujours pas à traiter le risque que des gardiens d'accès prêtent leurs compétences, volontairement ou involontairement, à des criminels de la même manière qu'ils traitent des risques similaires posés par les institutions financières.

Dans de nombreuses juridictions, les obligations imposées aux établissements financiers en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux ont une longue histoire et sont matures. Ce n'est pas encore le cas pour tous les gardiens d'accès, car ils n'ont pas été soumis au régime réglementaire de LBC/FT/FP par tous les membres du GAFI. Les résultats de cet examen horizontal et les résultats presque complets du 4e cycle d'évaluations mutuelles du GAFI montrent que les membres du GAFI doivent renforcer les règles et la surveillance de ces secteurs à des fins de LBC/FT.

Les membres du GAFI en retard à ce niveau doivent de toute urgence veiller à ce que les gardiens d'accès soient couverts de manière adéquate, conformément aux Recommandations GAFI établies de longue date dans ce domaine. Les membres du GAFI devraient travailler avec les secteurs, les associations professionnelles et la société civile pour s'assurer que ces secteurs critiques – avocats, comptables, prestataires de services aux trusts et sociétés, et professionnels de l'immobilier – soient soumis à toutes les mesures préventives nécessaires, qu'ils soient informés et aidés dans la mise en œuvre de ces mesures, qu'ils soient contrôlés et renforcés dans leur résilience face aux tentatives d'exploitation à des fins financières illicites, et que les intermédiaires complices fassent l'objet d'enquêtes et soient tenus pour responsables.

GAFI



Pays Membres

Juillet 2024



Afrique du Sud

96 % / 74 % Moyenne du GAFI¹



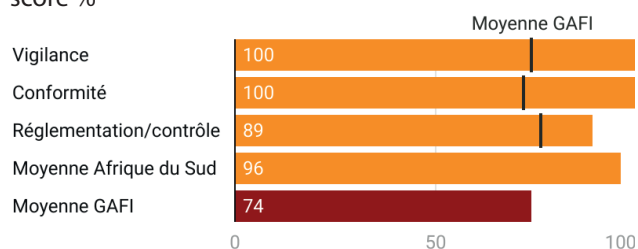
L'Afrique du Sud a mis en place des exigences pour couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et les notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. En Afrique du Sud, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre la plupart des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle sud-africaines disposent de la plupart des pouvoirs et des outils nécessaires à la mise en œuvre des programmes de contrôle de ces secteurs.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Aucun.

Avocats et notaires

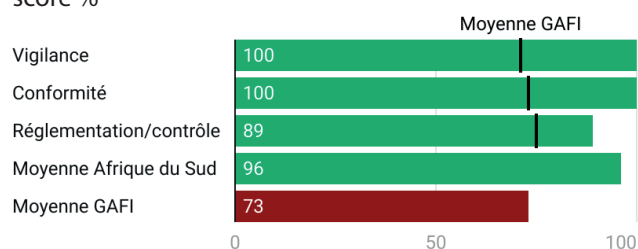
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

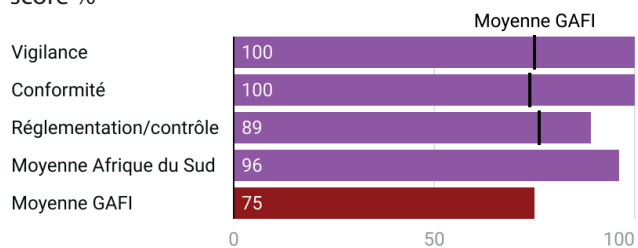
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

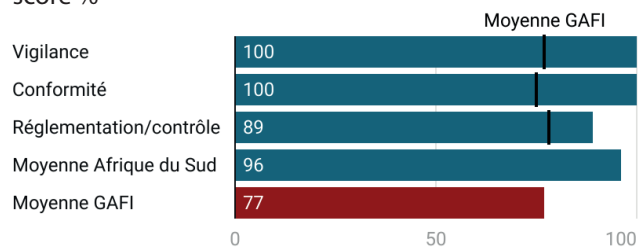
score %



Source : GAFI

Comptables

score %



Source : GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement

Allemagne

88 % / 74 % Moyenne du GAFI¹



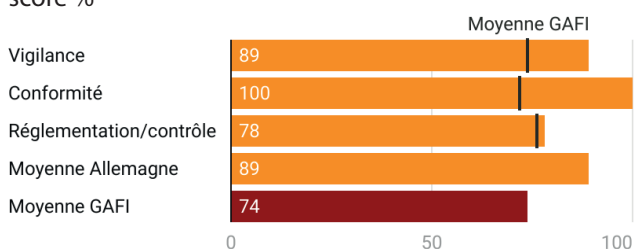
L'Allemagne a mis en place des exigences pour couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et les notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. En Allemagne, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre la plupart des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle allemandes disposent de la plupart des pouvoirs et des outils nécessaires pour mettre en œuvre des programmes de contrôle dans ces secteurs.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Aucun.

Avocats et notaires

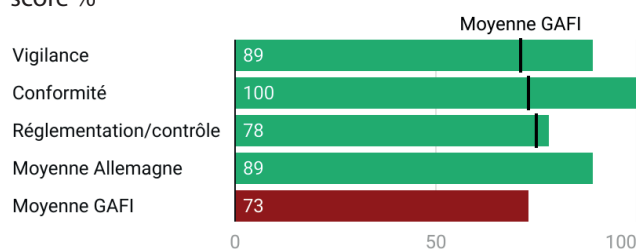
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

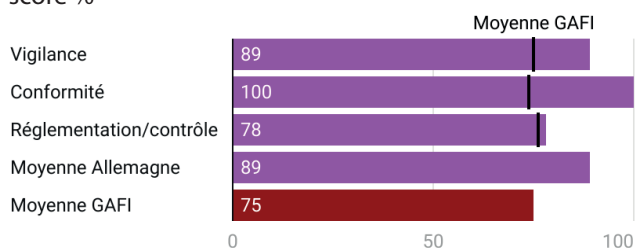
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

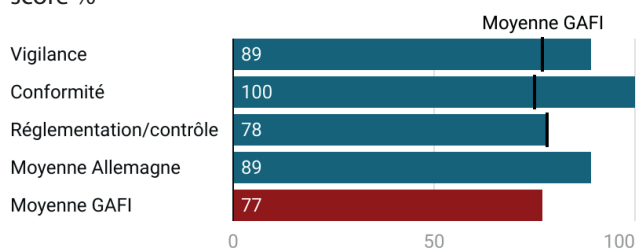
score %



Source : GAFI

Comptables

score %



Source : GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement

Australie

0 % / 74 % Moyenne du GAFI¹



L'Australie n'a pas d'exigences couvrant l'un ou l'autre des secteurs gardiens d'accès. En Australie, ces secteurs ne sont tenus de mettre en œuvre aucune des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle australiennes ne disposent d'aucun des pouvoirs et outils leur permettant de mettre en œuvre des programmes de contrôle sur ces secteurs gardiens d'accès.

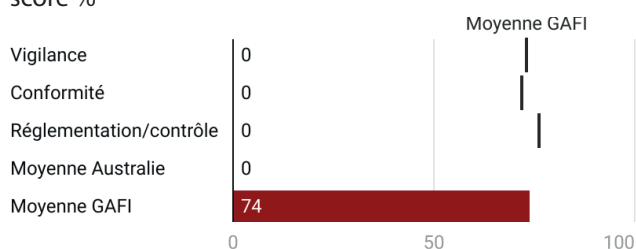
Les principaux domaines d'intervention sont les suivants:

- Soumettre tous les secteurs gardiens d'accès à l'ensemble des obligations en matière de LBC/FT, y compris le devoir de vigilance relatif à la clientèle et autres mesures.
- Désigner une autorité compétente responsable de la surveillance et du contrôle pour tous les secteurs de gardiens d'accès.
- Les autorités de contrôle devraient disposer de tous les pouvoirs et outils nécessaires pour assurer le respect des règles.

Le contrôle des secteurs gardiens d'accès doit être effectué en fonction des risques.

Avocats et notaires

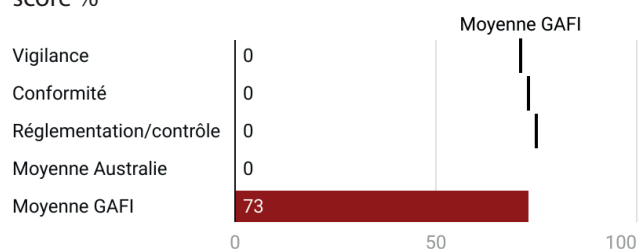
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

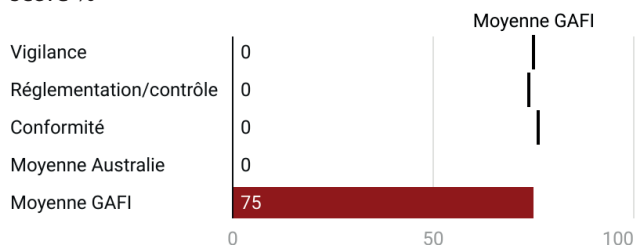
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

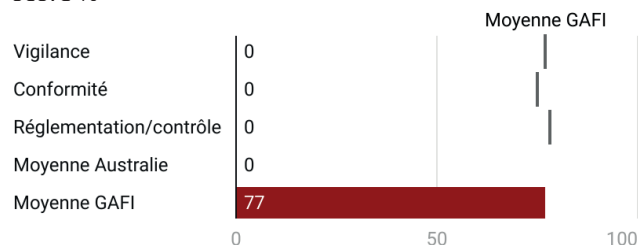
score %



Source : GAFI

Comptables

score %



Source : GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement

Autriche

90 % / 74 % Moyenne du GAFI¹



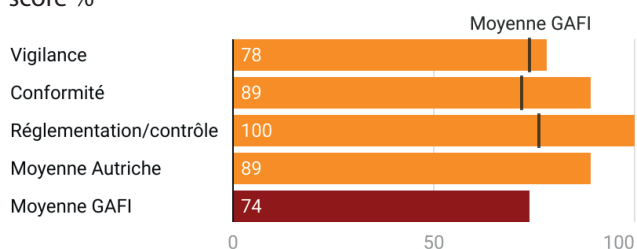
L'Autriche a mis en place des exigences pour couvrir les secteurs de gardiens d'accès suivants : les avocats et les notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. En Autriche, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre la plupart des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle autrichiennes disposent de tous les pouvoirs et outils nécessaires pour mettre en œuvre des programmes de contrôle sur ces secteurs gardiens d'accès.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Aucun.

Avocats et notaires

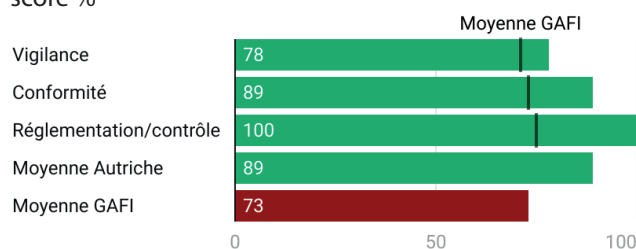
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

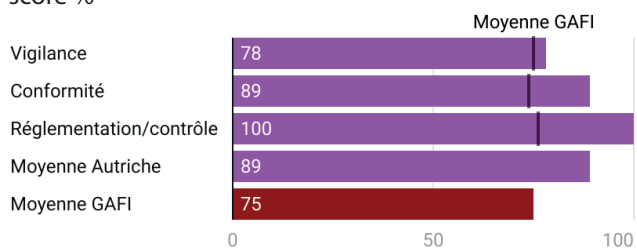
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

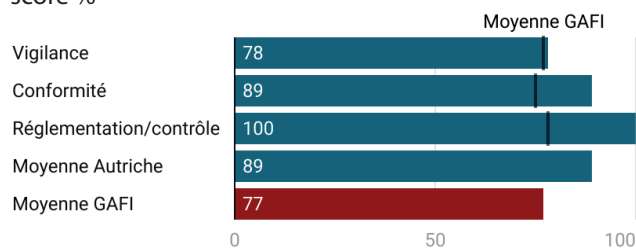
score %



Source : GAFI

Comptables

score %



Source : GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Belgique

88 % / 74 % Moyenne du GAFI¹



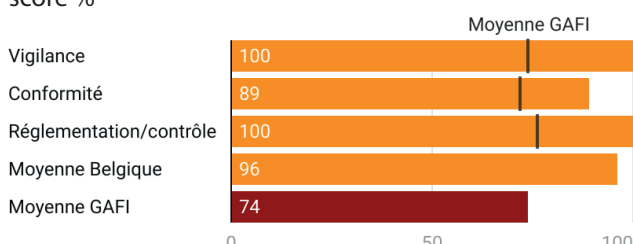
La Belgique a mis en place des exigences visant à couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. En Belgique, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre la plupart des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle belges disposent de tous les pouvoirs et outils pour mettre en œuvre des programmes de contrôle sur ces secteurs gardiens d'accès.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Aucun.

Avocats et notaires

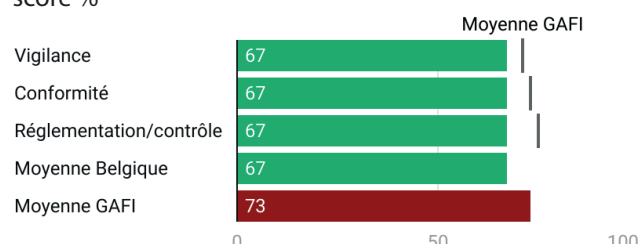
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

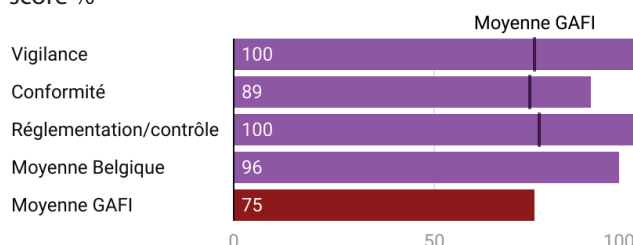
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

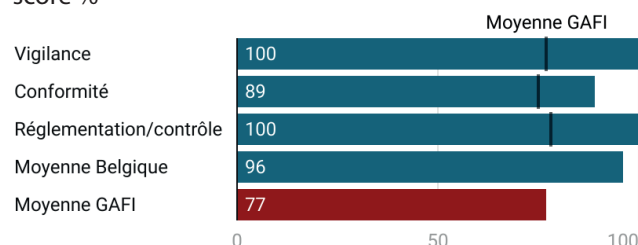
score %



Source : GAFI

Comptables

score %



Source : GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Brésil

42 % / 74 % Moyenne du GAFI¹



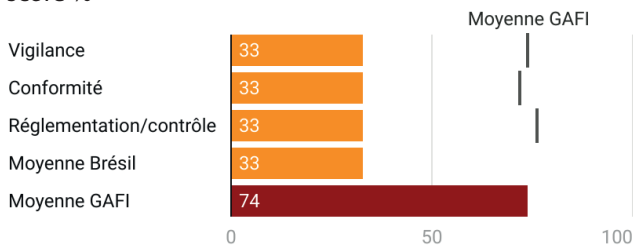
Le Brésil a mis en place des exigences pour couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : avocats et notaires, comptables, PSTS et agents immobiliers. Au Brésil, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre certaines des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle brésiliennes ne disposent que de peu de pouvoirs et d'outils pour mettre en œuvre des programmes de contrôle sur ces secteurs gardiens d'accès.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Soumettre tous les secteurs gardiens d'accès à l'ensemble des obligations en matière de LBC/FT, y compris le devoir de vigilance relatif à la clientèle et autres mesures.
- Désigner une autorité compétente responsable du contrôle de la conformité pour tous les secteurs gardiens d'accès.
- Les autorités de contrôle devraient disposer de tous les pouvoirs et outils nécessaires pour assurer le respect des règles.
- Le contrôle des secteurs gardiens d'accès doit être effectué en fonction des risques.

Avocats et notaires

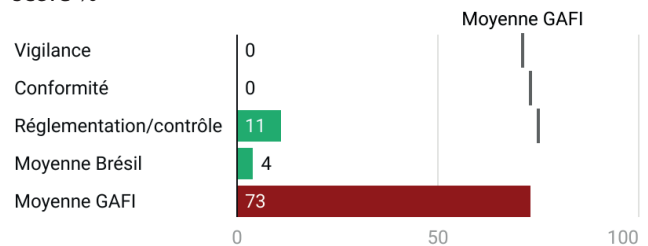
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

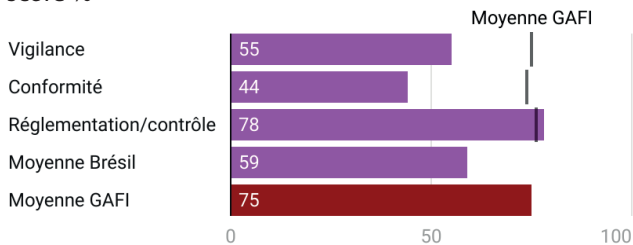
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

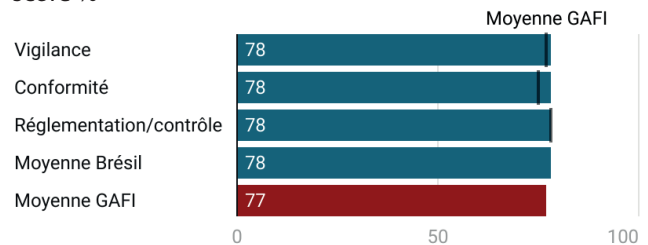
score %



Source : GAFI

Comptables

score %



Source : GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Canada



65 % / 74 % Moyenne du GAFI¹

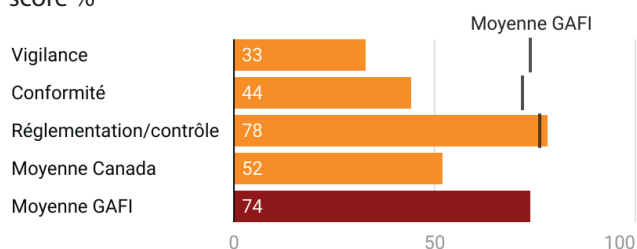
Le Canada a mis en place des exigences pour couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. Au Canada, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre certaines des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle du Canada disposent de la plupart des pouvoirs et des outils nécessaires à la mise en œuvre des programmes de contrôle de ces secteurs.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Assujettir tous les secteurs gardiens d'accès à toutes les obligations en matière de LBC/FT, y compris le devoir de vigilance relatif à la clientèle et autres mesures.
- Désigner une autorité compétente responsable du contrôle de la conformité pour tous les secteurs gardiens d'accès.

Avocats et notaires

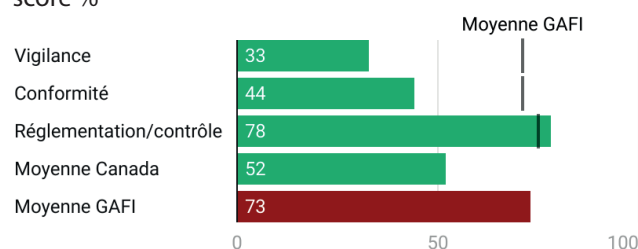
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

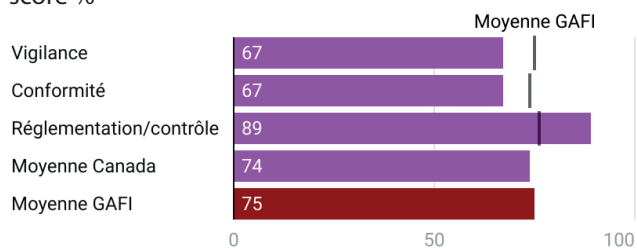
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

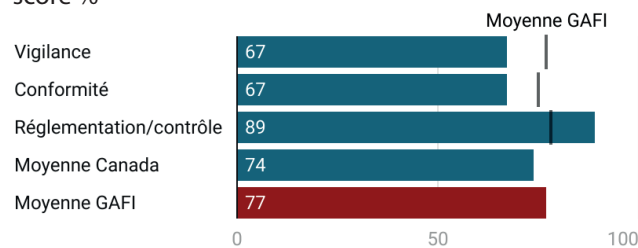
score %



Source : GAFI

Comptables

score %



Source : GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Chine

0 % / 74 % Moyenne du GAFI¹



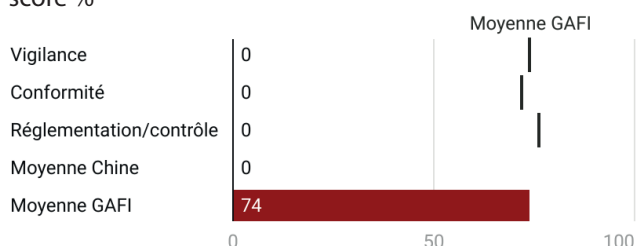
La Chine n'a pas mis en place d'exigences pour couvrir l'un ou l'autre des secteurs gardiens d'accès. En Chine, ces secteurs ne sont tenus de mettre en œuvre aucune des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle chinoises ne disposent d'aucun des pouvoirs et outils leur permettant de mettre en œuvre des programmes de contrôle sur ces secteurs gardiens d'accès.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Soumettre tous les secteurs gardiens d'accès à l'ensemble des obligations en matière de LBC/FT, y compris le devoir de vigilance relatif à la clientèle et autres mesures.
- Désigner une autorité compétente responsable du contrôle de la conformité pour tous les secteurs gardiens d'accès.
- Les autorités de contrôle devraient disposer de tous les pouvoirs et outils nécessaires pour assurer le respect des règles.
- Le contrôle des secteurs gardiens d'accès doit être effectué en fonction des risques.

Avocats et notaires

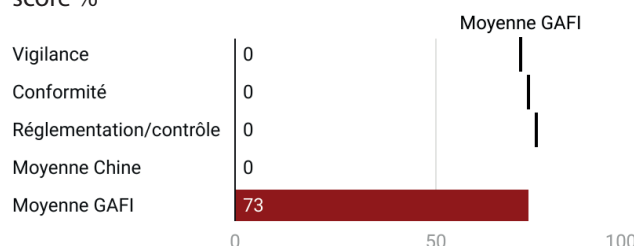
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

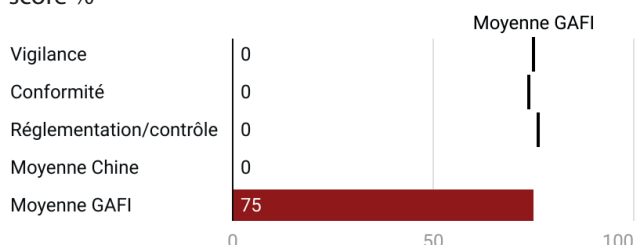
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

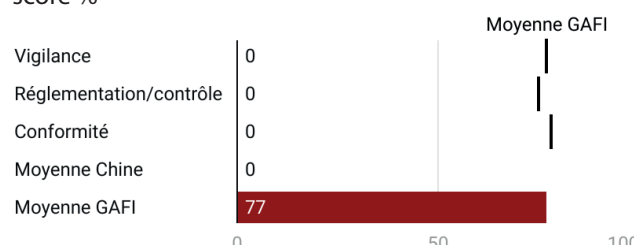
score %



Source : GAFI

Comptables

score %



Source : GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Danemark



95 % / 74 % Moyenne du GAFI¹

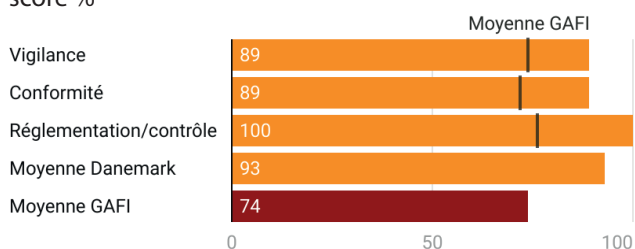
Le Danemark a mis en place des exigences visant à couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et les notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. Au Danemark, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre la plupart des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle danoises disposent de tous les pouvoirs et outils nécessaires pour mettre en œuvre des programmes de contrôle sur ces secteurs gardiens d'accès.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Aucun.

Avocats et notaires

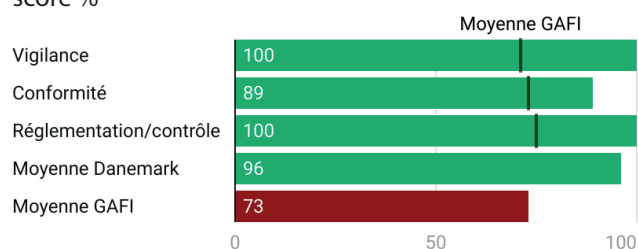
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

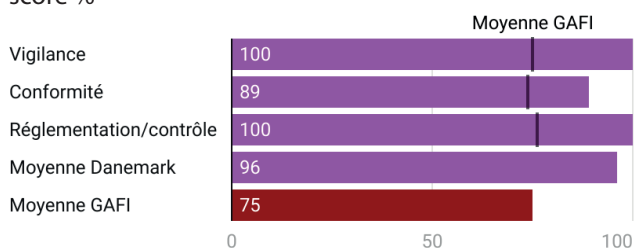
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

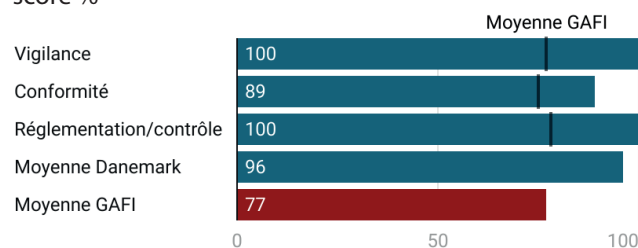
score %



Source : GAFI

Comptables

score %



Source : GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Espagne

95 % / 74 % Moyenne du GAFI¹



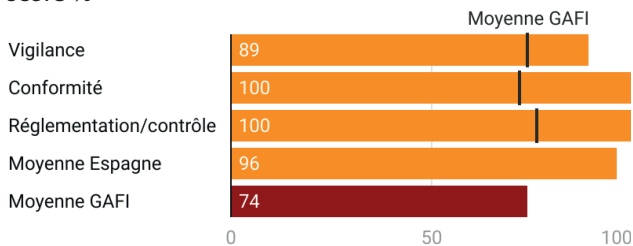
L'Espagne a mis en place des exigences pour couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et les notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. En Espagne, ces secteurs sont requis de mettre en œuvre la plupart des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle espagnoles disposent de la plupart des pouvoirs et des outils nécessaires à la mise en œuvre des programmes de contrôle de ces secteurs.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Aucun.

Avocats et notaires

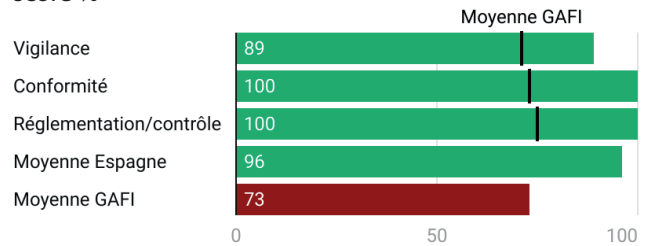
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

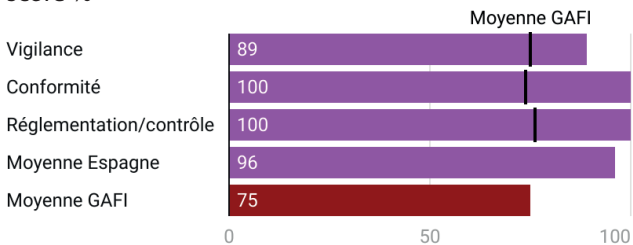
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

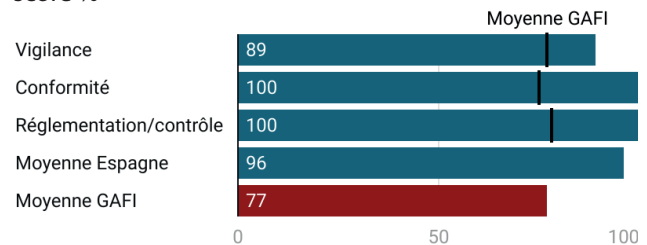
score %



Source: GAFI

Comptables

score %



Source: GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

États-Unis



0 % / 74 % Moyenne du GAFI¹

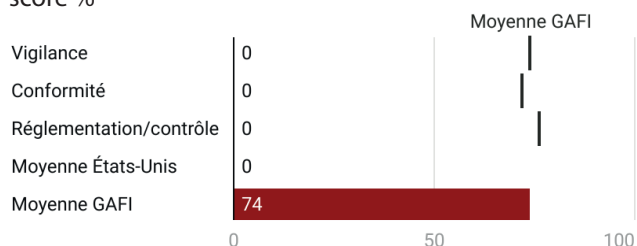
Les États-Unis n'ont pas d'exigences couvrant les secteurs gardiens d'accès. Aux États-Unis, ces secteurs ne sont obligés de mettre en œuvre aucune des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle des États-Unis ne disposent d'aucun des pouvoirs et des outils nécessaires pour mettre en œuvre des programmes de contrôle sur ces secteurs gardiens d'accès.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Soumettre tous les gardiens d'accès à toutes les obligations en matière de LBC/FT, y compris les mesures de vigilance à l'égard de la clientèle et autres mesures.
- Désigner une autorité compétente responsable du contrôle de la conformité pour tous les secteurs gardiens d'accès.
- Les autorités de contrôle devraient disposer de tous les pouvoirs et outils nécessaires pour assurer le respect des règles.
- Le contrôle des secteurs gardiens d'accès doit être effectué en fonction des risques.

Avocats et notaires

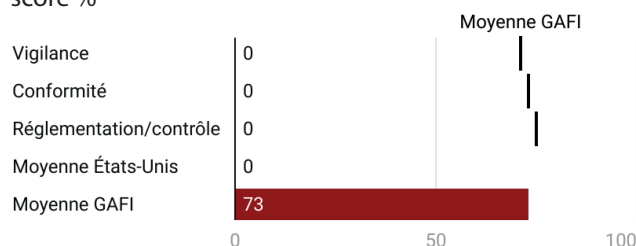
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

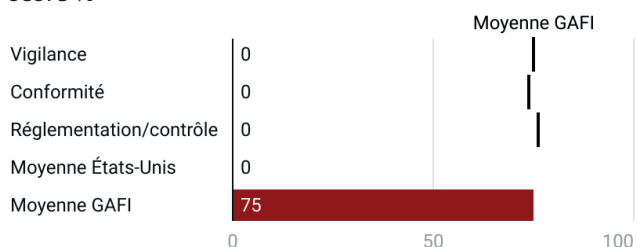
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

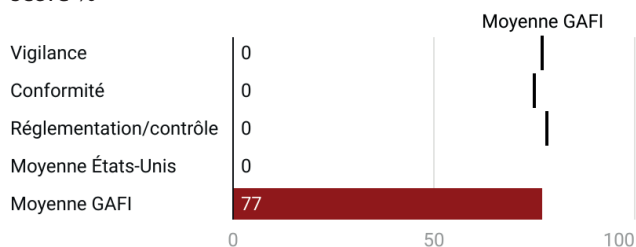
score %



Source: GAFI

Comptables

score %



Source: GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Finlande

92 % / 74 % Moyenne du GAFI¹



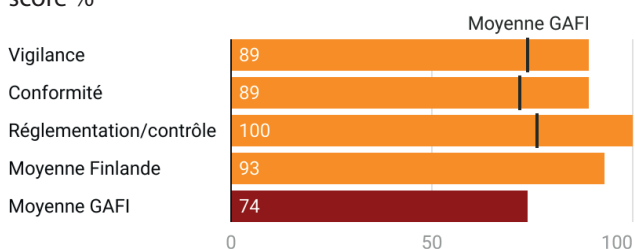
La Finlande a mis en place des exigences visant à couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et les notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. En Finlande, ces secteurs sont requis de mettre en œuvre la plupart des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle finlandaises disposent de la plupart des pouvoirs et des outils nécessaires pour mettre en œuvre des programmes de contrôle dans ces secteurs.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Aucun.

Avocats et notaires

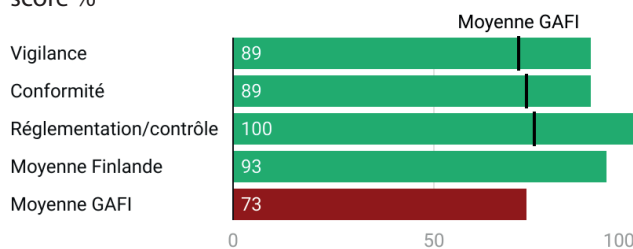
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

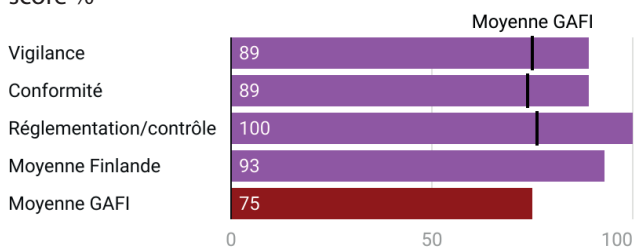
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

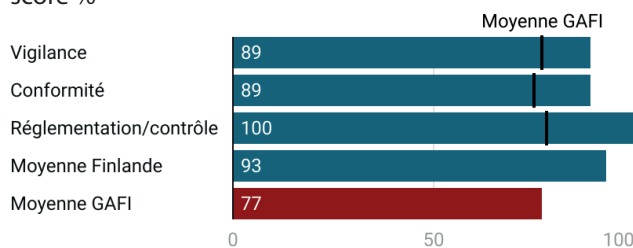
score %



Source: GAFI

Comptables

score %



Source: GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

France



81 % / 74 % Moyenne du GAFI¹

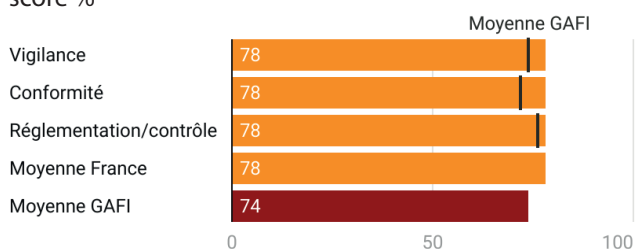
La France a mis en place des exigences pour couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : Les avocats et notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. En France, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre la plupart des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle françaises disposent de la plupart des pouvoirs et des outils nécessaires à la mise en œuvre des programmes de contrôle de ces secteurs.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Veiller à ce que les secteurs gardiens d'accès soient soumis à toutes les obligations en matière de LBC/FT, y compris le devoir de vigilance relatif à la clientèle et autres mesures.

Avocats et notaires

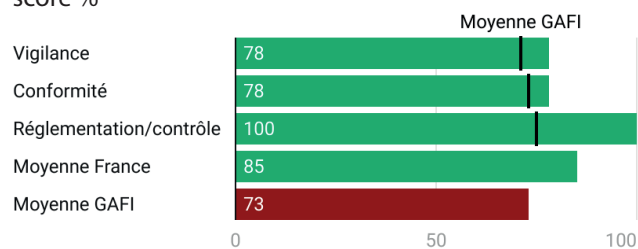
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

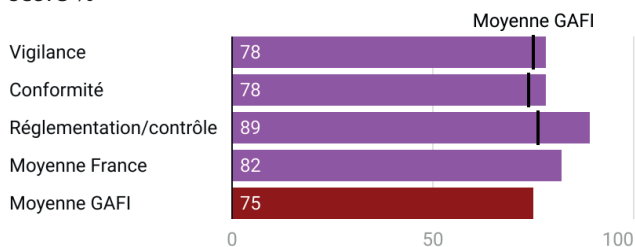
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

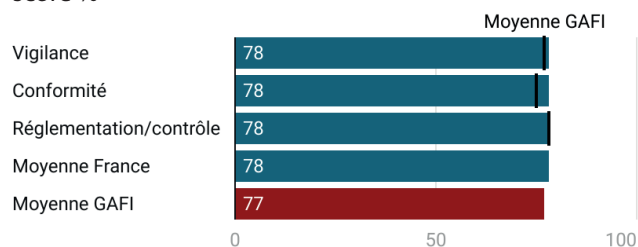
score %



Source: GAFI

Comptables

score %



Source: GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Grèce

89 % / 74 % Moyenne du GAFI¹



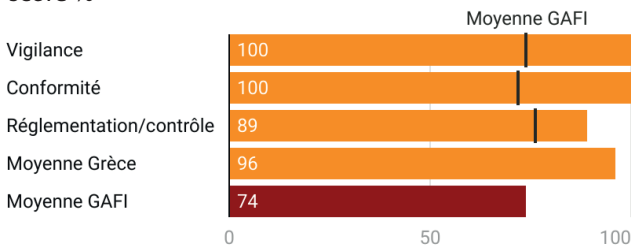
La Grèce a mis en place des exigences visant à couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et les notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. En Grèce, ces secteurs doivent mettre en œuvre la plupart des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle grecques disposent de la plupart des pouvoirs et des outils nécessaires à la mise en œuvre des programmes de contrôle de ces secteurs.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Aucun.

Avocats et notaires

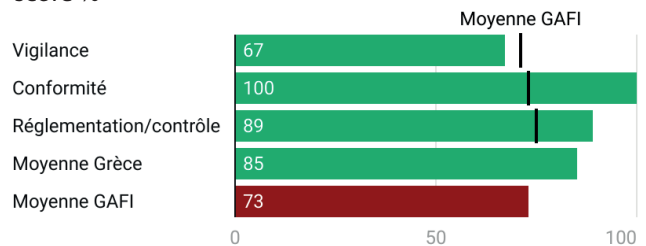
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

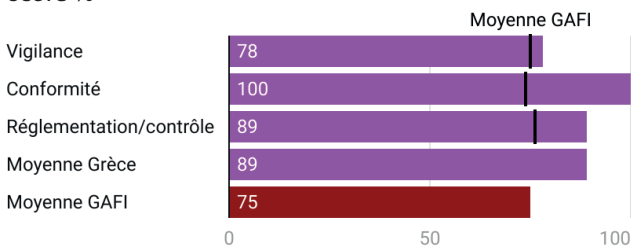
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

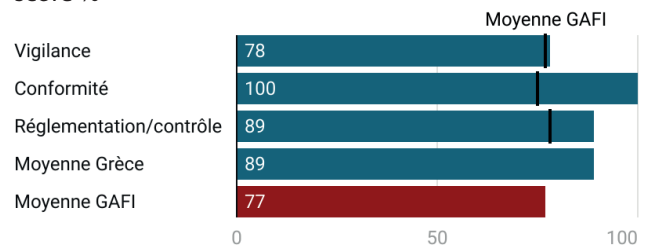
score %



Source: GAFI

Comptables

score %



Source: GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Hong Kong, Chine

92 % / 74 % Moyenne du GAFI¹



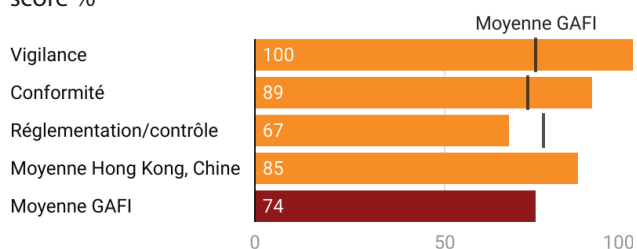
Hong Kong, Chine a mis en place des exigences visant à couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et les notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. À Hong Kong, Chine, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre la plupart des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle de Hong Kong, Chine disposent de la plupart des pouvoirs et des outils nécessaires pour mettre en œuvre des programmes de contrôle sur ces secteurs gardiens d'accès.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Aucun.

Avocats et notaires

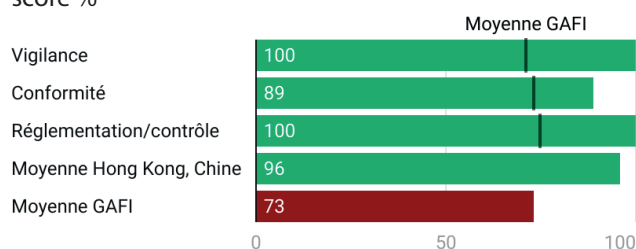
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

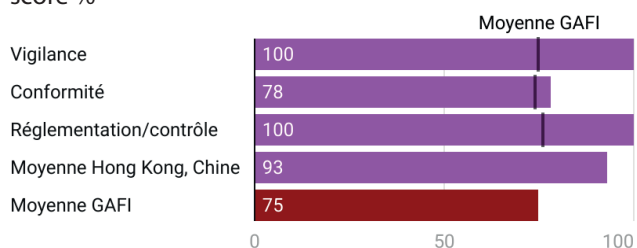
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

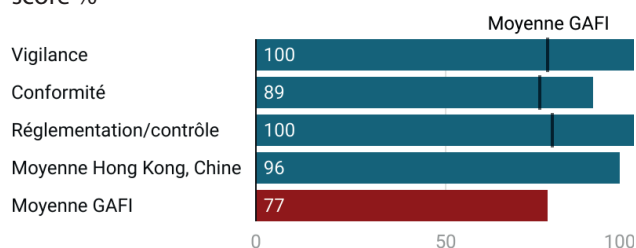
score %



Source : GAFI

Comptables

score %



Source : GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Indonesie

69 % / 74 % Moyenne du GAFI¹



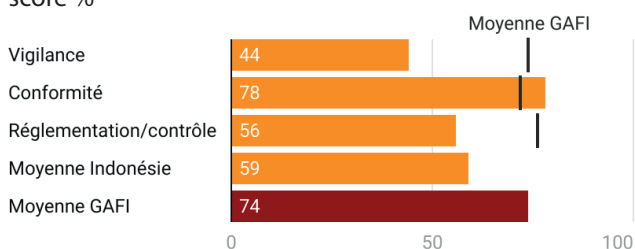
L'Indonésie a mis en place des exigences visant à couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et les notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. En Indonésie, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre certaines des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle indonésiennes disposent de certains pouvoirs et outils pour mettre en œuvre des programmes de contrôle sur ces secteurs gardiens d'accès.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Veiller à ce que les secteurs gardiens d'accès soient soumis à toutes les obligations en matière de LBC/FT, y compris le devoir de vigilance relatif à la clientèle et autres mesures.
- Les autorités de contrôle devraient disposer de tous les pouvoirs et outils nécessaires pour assurer le respect des règles.
- Le contrôle des secteurs gardiens d'accès doit être effectué en fonction des risques.

Avocats et notaires

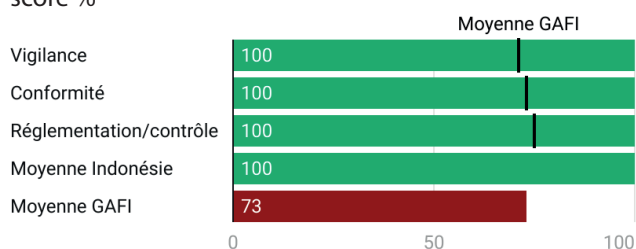
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

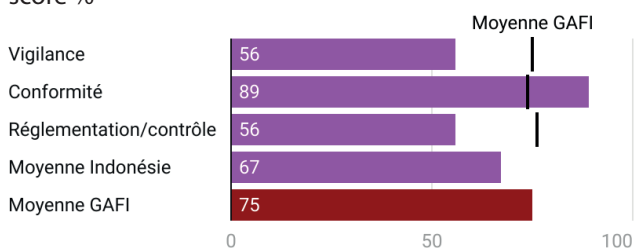
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

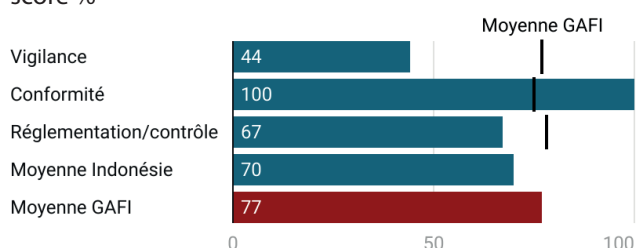
score %



Source: GAFI

Comptables

score %



Source: GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Irlande

85 % / 74 % Moyenne du GAFI¹



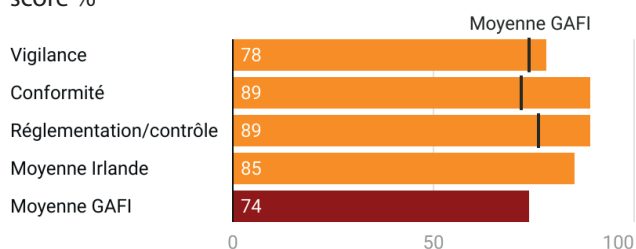
L'Irlande a mis en place des exigences visant à couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et les notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. En Irlande, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre la plupart des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle irlandaises disposent de la plupart des pouvoirs et des outils nécessaires à la mise en œuvre des programmes de contrôle de ces secteurs.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Aucun.

Avocats et notaires

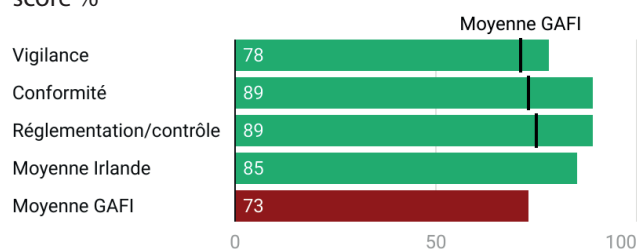
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

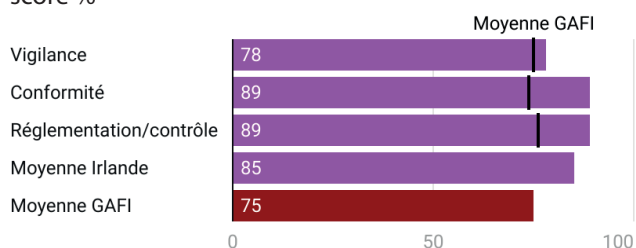
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

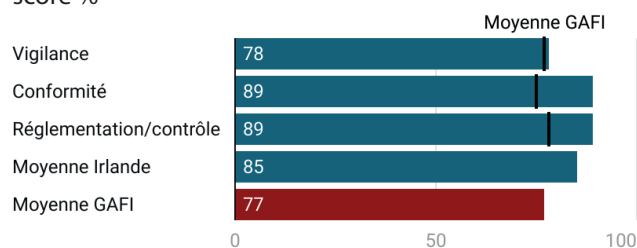
score %



Source: GAFI

Comptables

score %



Source: GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Islande

97 % / 74 % Moyenne du GAFI¹



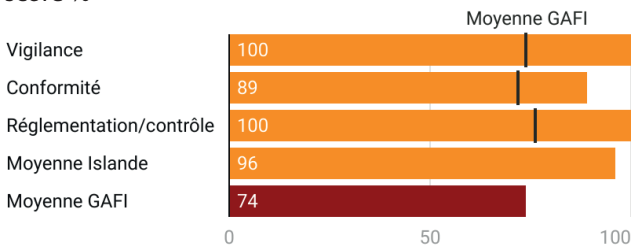
L'Islande a mis en place des exigences pour couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et les notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. En Islande, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre la plupart des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle islandaises disposent de tous les pouvoirs et outils nécessaires pour mettre en œuvre des programmes de contrôle dans ces secteurs.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Aucun.

Avocats et notaires

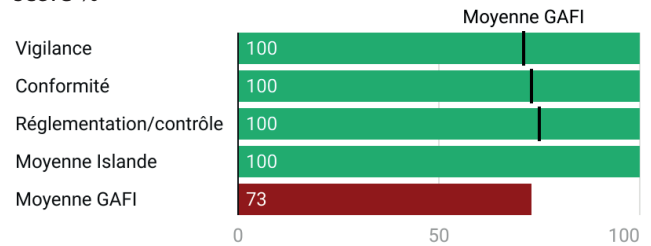
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

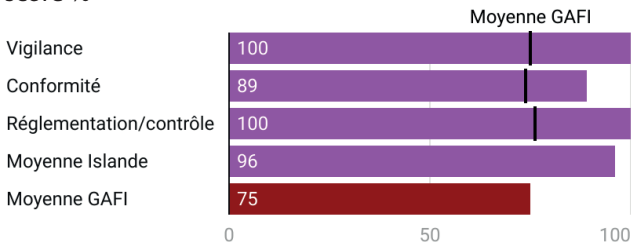
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

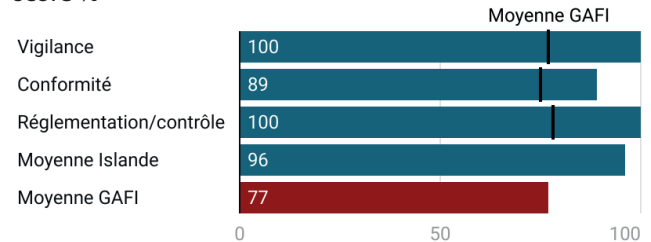
score %



Source: GAFI

Comptables

score %



Source: GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.



Israël

27 % / 74 % Moyenne du GAFI¹

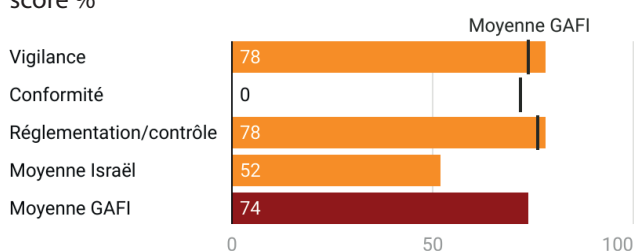
Israël a mis en place des exigences pour couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et les notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. En Israël, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre une petite partie des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle israéliennes ne disposent que de peu de pouvoirs et d'outils pour mettre en œuvre des programmes de contrôle sur ces secteurs gardiens d'accès.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Soumettre tous les secteurs gardiens d'accès à l'ensemble des obligations en matière de LBC/FT, y compris le devoir de vigilance relatif à la clientèle et d'autres mesures.
- Désigner une autorité compétente responsable du contrôle de la conformité pour tous les secteurs gardiens d'accès.
- Les autorités de contrôle devraient disposer de tous les pouvoirs et outils nécessaires pour assurer le respect des règles.
- Le contrôle des secteurs gardiens d'accès doit être effectué en fonction des risques.

Avocats et notaires

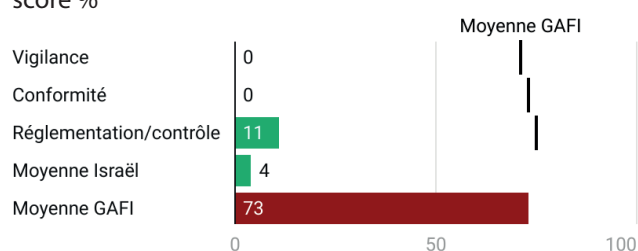
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

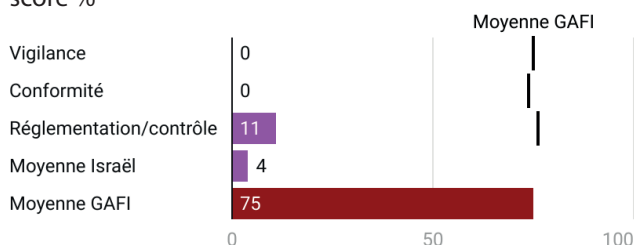
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

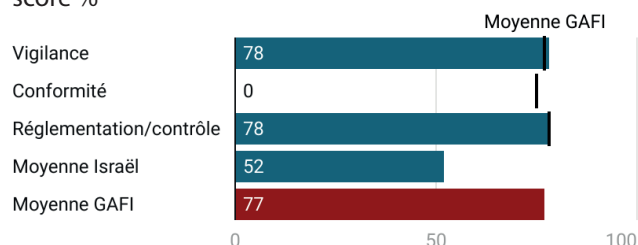
score %



Source: GAFI

Comptables

score %



Source: GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Italie

95 % / 74 % Moyenne du GAFI¹



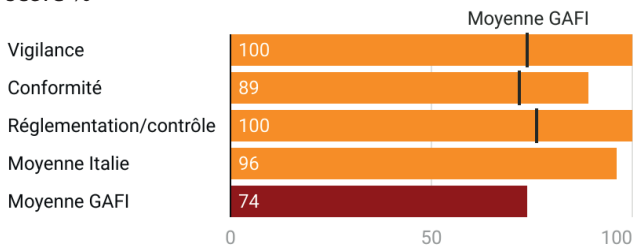
L'Italie a mis en place des exigences pour couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et les notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. En Italie, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre la plupart des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle italiennes disposent de tous les pouvoirs et outils nécessaires pour mettre en œuvre des programmes de contrôle sur ces secteurs gardiens d'accès.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Aucun.

Avocats et notaires

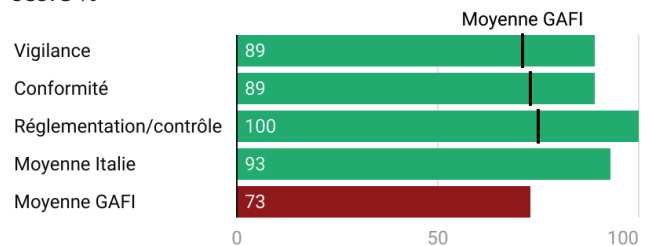
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

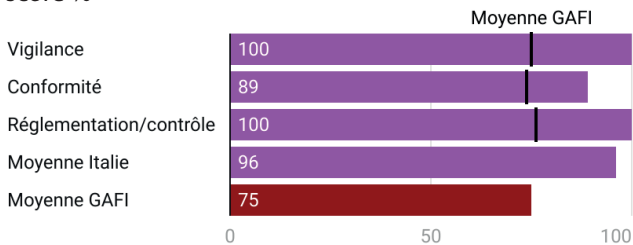
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

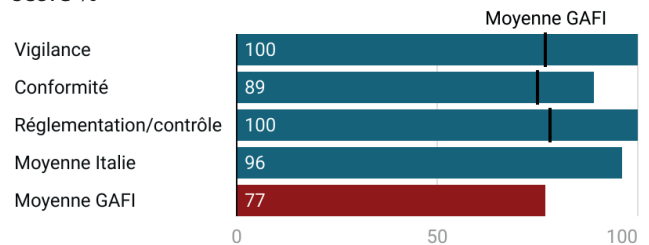
score %



Source: GAFI

Comptables

score %



Source: GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Japon

76 % / 74 % Moyenne du GAFI¹



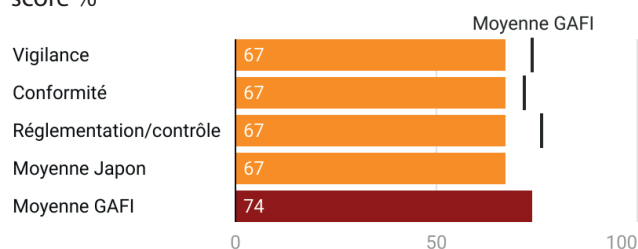
Le Japon a mis en place des exigences visant à couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et les notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. Au Japon, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre la plupart des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle japonaises disposent de la plupart des pouvoirs et des outils nécessaires à la mise en œuvre des programmes de contrôle de ces secteurs.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Le contrôle des secteurs gardiens d'accès doit être effectué en fonction des risques.

Avocats et notaires

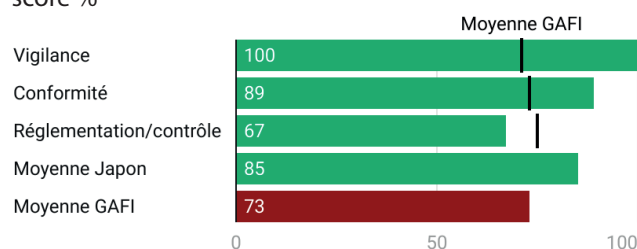
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

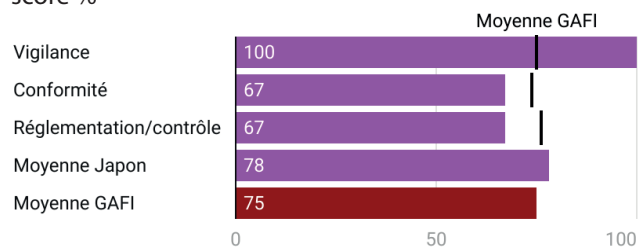
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

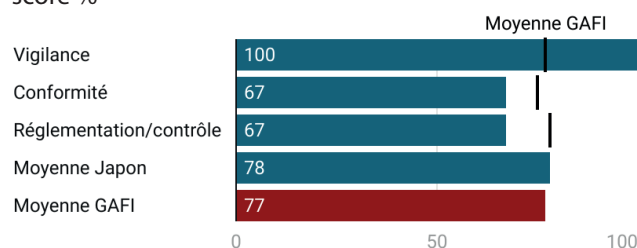
score %



Source: GAFI

Comptables

score %



Source: GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Luxembourg

100 % / 74% Moyenne du GAFI¹



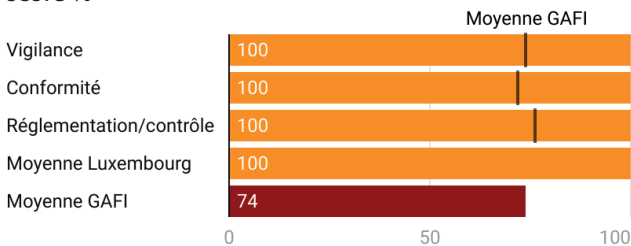
Le Luxembourg a mis en place des exigences pour couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. Au Luxembourg, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre toutes les mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle luxembourgeoises disposent de tous les pouvoirs et outils pour mettre en œuvre des programmes de surveillance sur ces secteurs gardiens d'accès.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Aucun.

Avocats et notaires

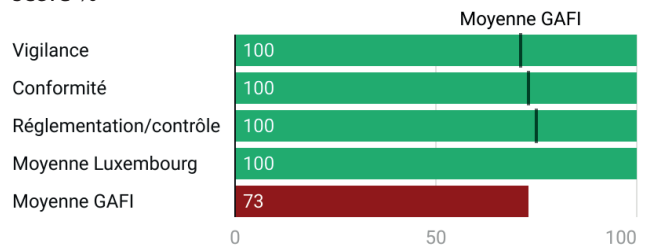
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

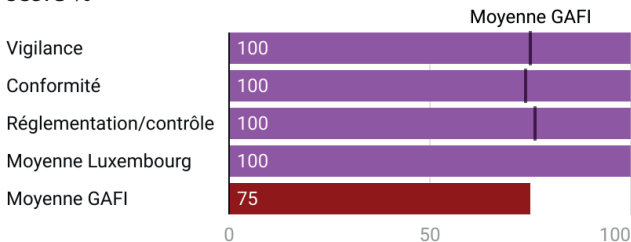
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

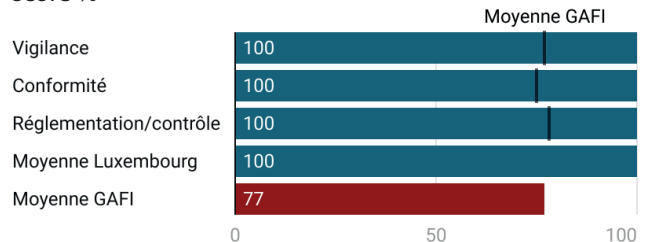
score %



Source: GAFI

Comptables

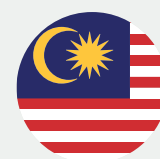
score %



Source: GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Malaisie



99 % / 74 % Moyenne du GAFI¹

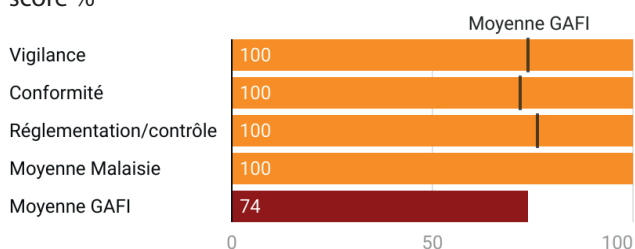
La Malaisie a mis en place des exigences pour couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et les notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. En Malaisie, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre toutes les mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle de Malaisie disposent de la plupart des pouvoirs et des outils nécessaires pour mettre en œuvre des programmes de contrôle sur ces secteurs gardiens d'accès.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Aucun.

Avocats et notaires

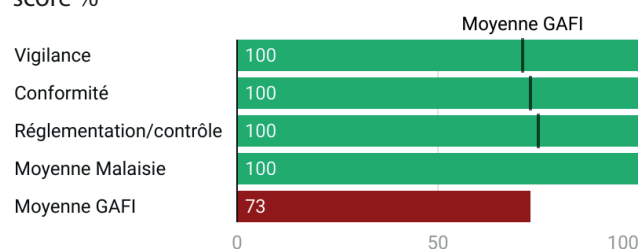
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

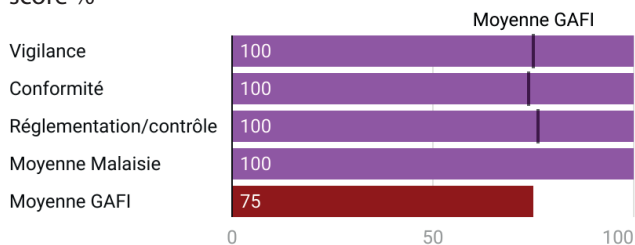
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

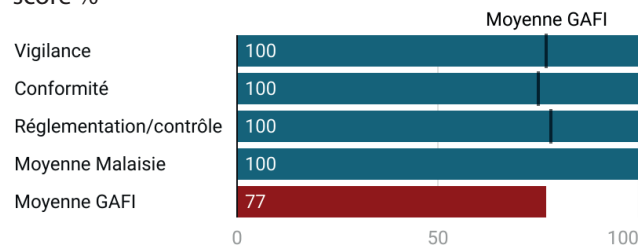
score %



Source: GAFI

Comptables

score %



Source: GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Mexique

48 % / 74% Moyenne du GAFI¹



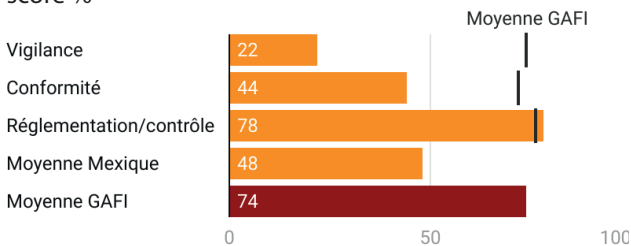
Le Mexique a mis en place des exigences pour couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et les notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. Au Mexique, ces secteurs sont requis de mettre en œuvre certaines des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle mexicaines disposent de certains pouvoirs et outils pour mettre en œuvre des programmes de contrôle sur ces secteurs gardiens d'accès.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Veiller à ce que les secteurs gardiens d'accès soient soumis à toutes les obligations en matière de LBC/FT, y compris le devoir de vigilance relatif à la clientèle et autres mesures.
- Les autorités de contrôle devraient disposer de tous les pouvoirs et outils nécessaires pour assurer le respect des règles.
- Le contrôle des secteurs gardiens d'accès doit être effectué en fonction des risques.

Avocats et notaires

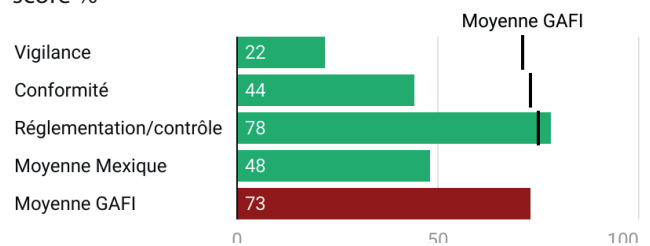
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

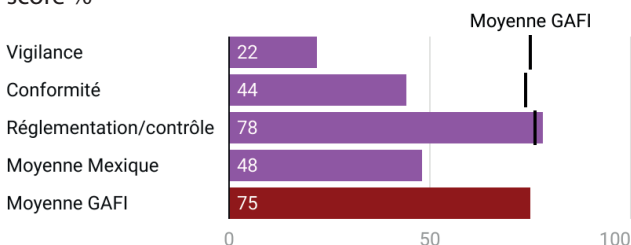
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

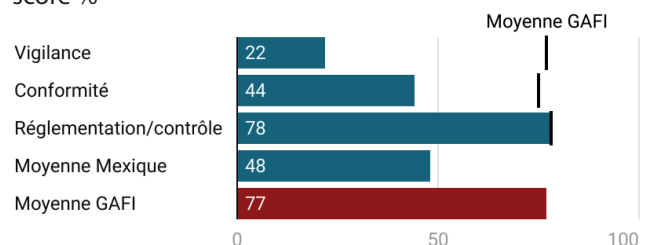
score %



Source: GAFI

Comptables

score %



Source: GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Norvège

95 % / 74 % Moyenne du GAFI¹



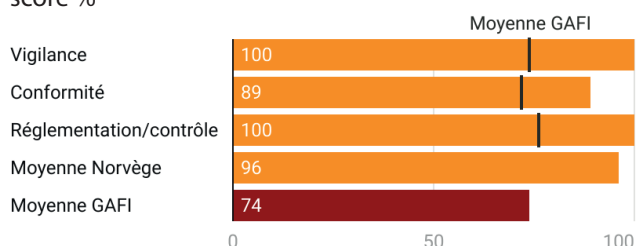
La Norvège a mis en place des exigences visant à couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et les notaires, les Comptables, les PSTS et les agents immobiliers. En Norvège, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre la plupart des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle norvégiennes disposent de tous les pouvoirs et outils nécessaires pour mettre en œuvre des programmes de contrôle dans ces secteurs.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Aucun.

Avocats et notaires

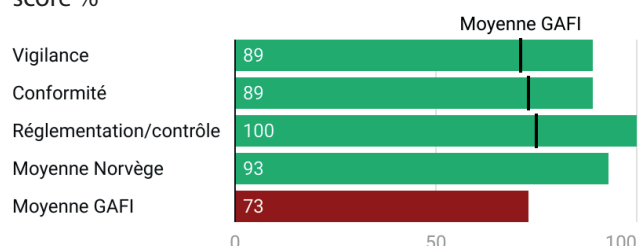
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

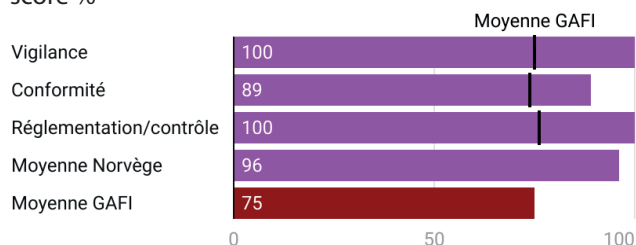
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

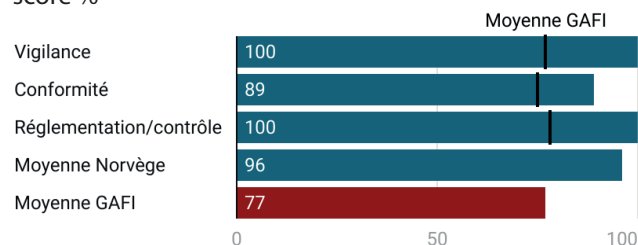
score %



Source: GAFI

Comptables

score %



Source: GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Nouvelle-Zélande

73 % / 74 % Moyenne du GAFI¹



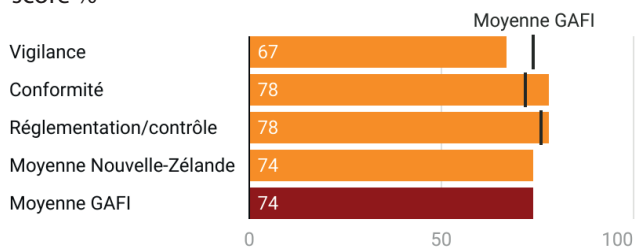
La Nouvelle-Zélande a mis en place des exigences visant à couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et les notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. En Nouvelle-Zélande, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre la plupart des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle néo-zélandaises disposent de la plupart des pouvoirs et des outils nécessaires à la mise en œuvre des programmes de contrôle de ces secteurs.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Veiller à ce que les secteurs gardiens d'accès soient soumis à toutes les obligations en matière de LBC/FT, y compris le devoir de vigilance relatif à la clientèle et autres mesures.
- Les autorités de contrôle devraient disposer de tous les pouvoirs et outils nécessaires pour assurer le respect des règles.
- Le contrôle des secteurs gardiens d'accès doit être effectué en fonction des risques.

Avocats et notaires

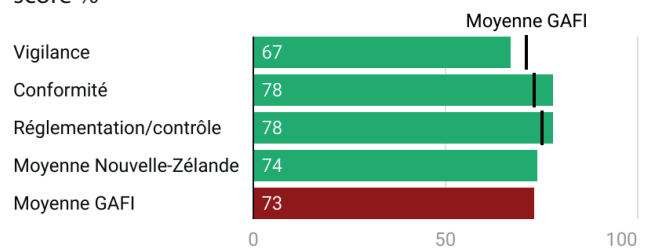
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

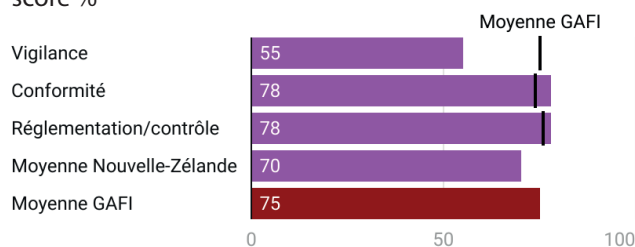
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

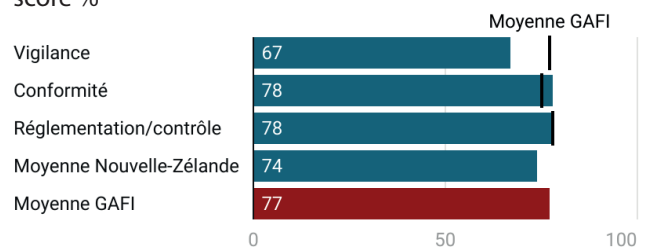
score %



Source: GAFI

Comptables

score %



Source: GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Pays-Bas

72 % / 74 % Moyenne du GAFI¹



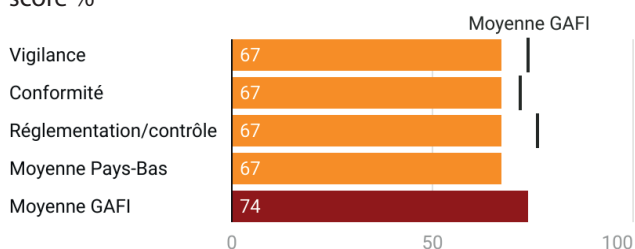
Les Pays-Bas ont mis en place des exigences visant à couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et les notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. Aux Pays-Bas, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre la plupart des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle néerlandaises disposent de la plupart des pouvoirs et des outils nécessaires pour mettre en œuvre des programmes de contrôle dans ces secteurs.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Aucun.

Avocats et notaires

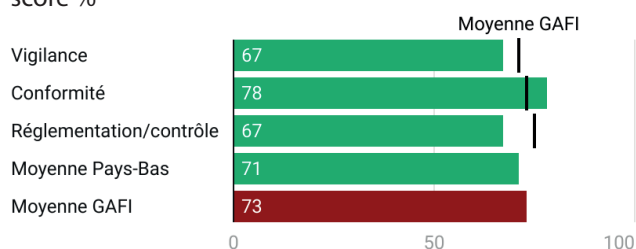
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

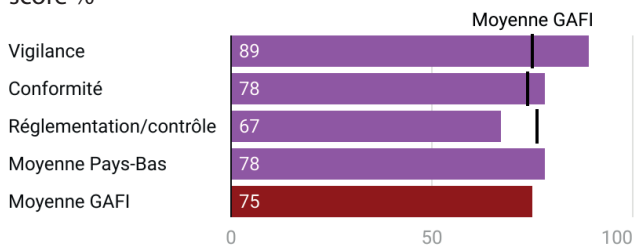
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

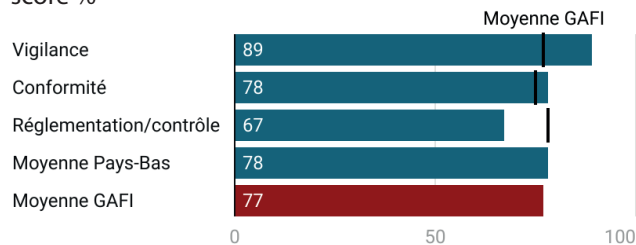
score %



Source: GAFI

Comptables

score %



Source: GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Portugal

100 % / 74% Moyenne du GAFI¹



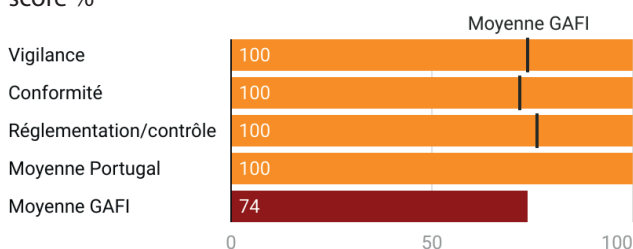
Le Portugal a mis en place des exigences visant à couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et les notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. Au Portugal, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre toutes les mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle portugaises disposent de tous les pouvoirs et outils nécessaires pour mettre en œuvre des programmes de contrôle sur ces secteurs gardiens d'accès.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Aucun.

Avocats et notaires

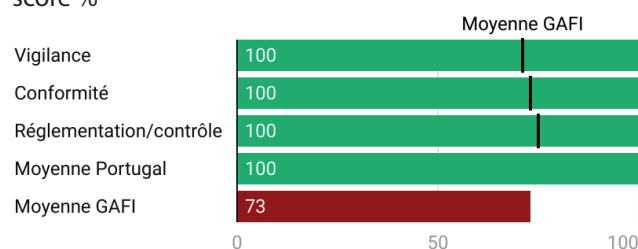
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

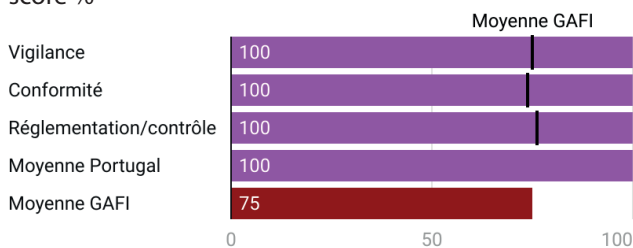
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

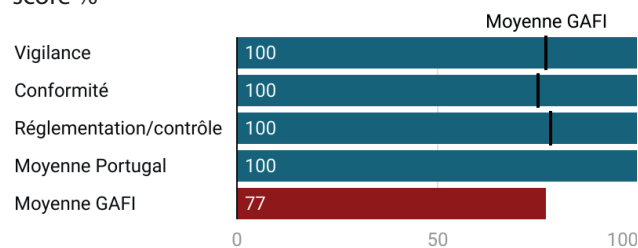
score %



Source: GAFI

Comptables

score %



Source: GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

République de Corée

5 % / 74 % Moyenne du GAFI¹



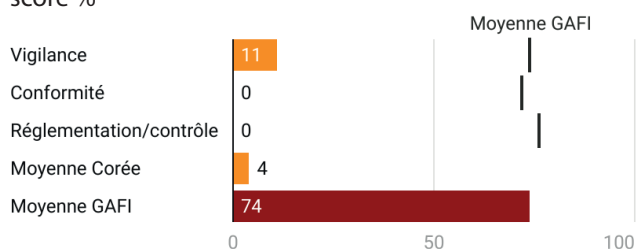
La Corée a mis en place des exigences pour couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. En Corée, ces secteurs ne sont tenus de mettre en œuvre que peu des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle coréennes ne disposent d'aucun des pouvoirs et outils nécessaires à la mise en œuvre de programmes de contrôle sur ces secteurs gardiens d'accès.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Veiller à ce que les secteurs gardiens d'accès soient soumis à toutes les obligations en matière de LBC/FT, y compris le devoir de vigilance relatif à la clientèle et autres mesures.
- Désigner une autorité compétente responsable du contrôle de la conformité pour tous les secteurs gardiens d'accès.
- Les autorités de contrôle devraient disposer de tous les pouvoirs et outils nécessaires pour assurer le respect des règles.
- Le contrôle des secteurs gardiens d'accès doit être effectué en fonction des risques.

Avocats et notaires

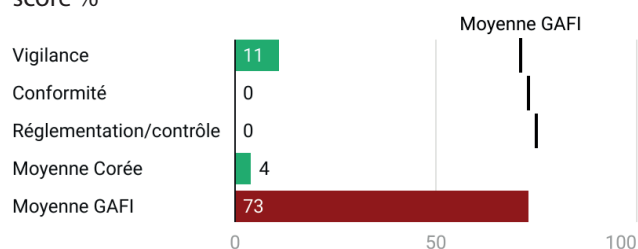
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

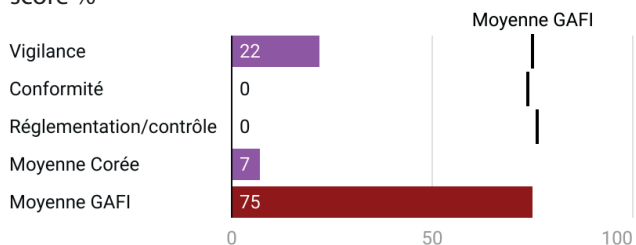
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

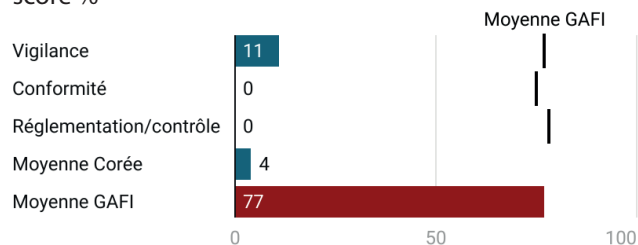
score %



Source: GAFI

Comptables

score %



Source: GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Royaume d'Arabie saoudite



97 % / 74 % Moyenne du GAFI¹

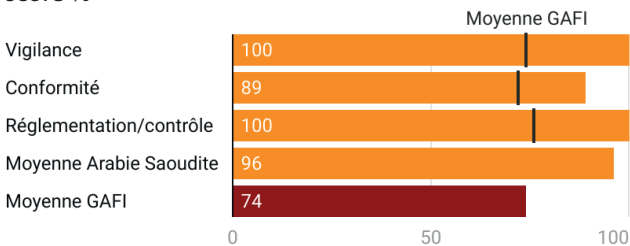
L'Arabie saoudite a mis en place des exigences pour couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et les notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. En Arabie saoudite, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre la plupart des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle d'Arabie Saoudite disposent de tous les pouvoirs et outils pour mettre en œuvre des programmes de contrôle sur ces secteurs gardiens d'accès.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Aucun.

Avocats et notaires

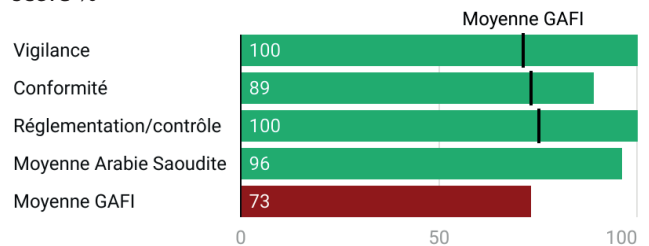
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

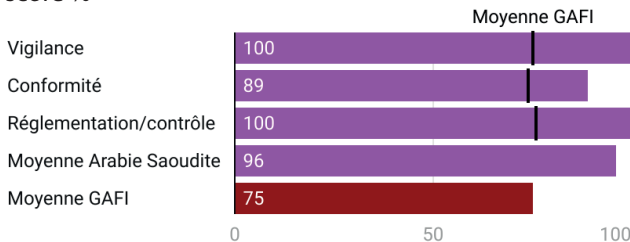
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

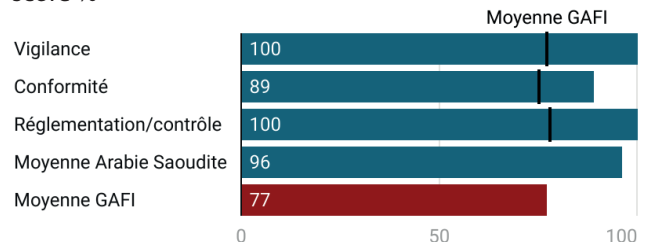
score %



Source: GAFI

Comptables

score %



Source: GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Royaume-Uni

97 % / 74 % Moyenne du GAFI¹



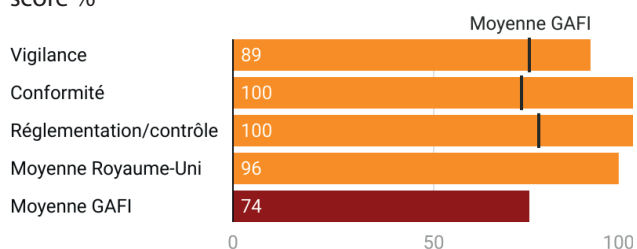
Le Royaume-Uni a mis en place des exigences visant à couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et les notaires, les Comptables, les PSTS et les agents immobiliers. Au Royaume-Uni, ces secteurs doivent mettre en œuvre la plupart des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle du Royaume-Uni disposent de tous les pouvoirs et outils nécessaires pour mettre en œuvre des programmes de contrôle sur ces secteurs gardiens d'accès.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Aucun.

Avocats et notaires

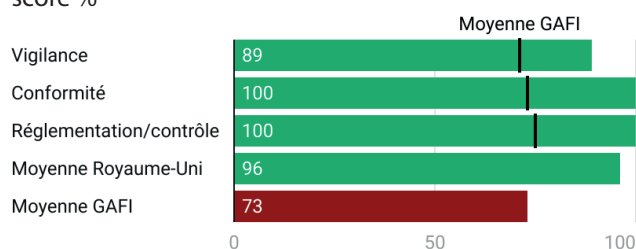
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

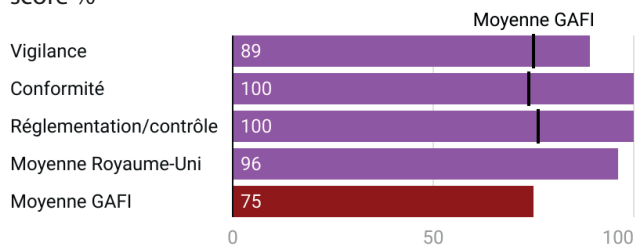
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

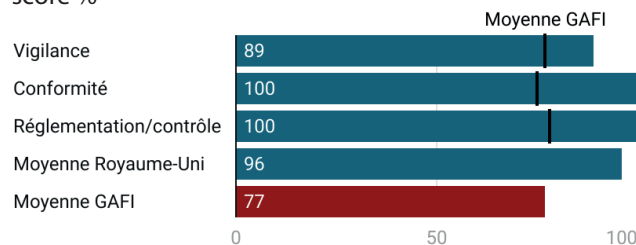
score %



Source : GAFI

Comptables

score %



Source : GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Singapour

98 % / 74 % Moyenne du GAFI¹



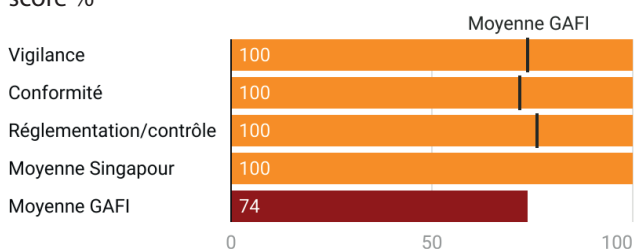
Singapour a mis en place des exigences pour couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et les notaires, les comptables, les PSTS et les agents immobiliers. À Singapour, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre la plupart des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle de Singapour disposent de la plupart des pouvoirs et des outils nécessaires pour mettre en œuvre des programmes de surveillance dans ces secteurs.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Aucun.

Avocats et notaires

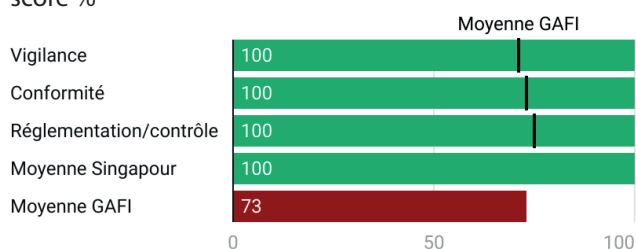
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

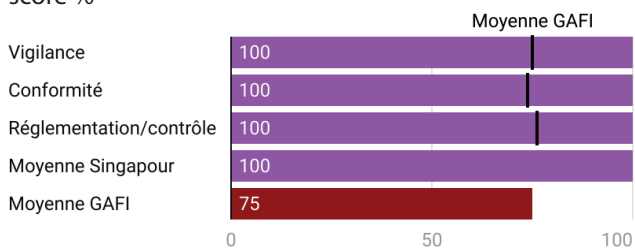
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

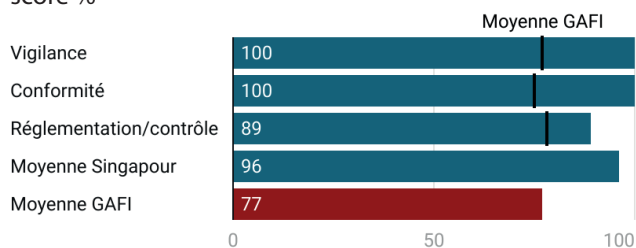
score %



Source: GAFI

Comptables

score %



Source: GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Suède

92 % / 74 % Moyenne du GAFI¹



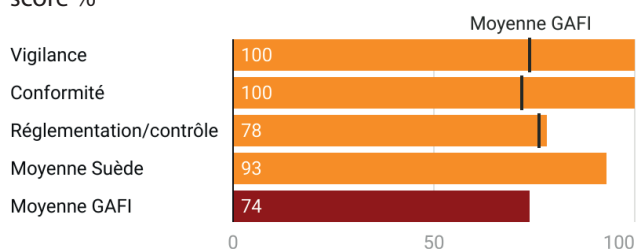
La Suède a mis en place des exigences visant à couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et les notaires, les Comptables, les PSTS et les agents immobiliers. En Suède, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre la plupart des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle suédoises disposent de la plupart des pouvoirs et des outils nécessaires pour mettre en œuvre des programmes de contrôle dans ces secteurs.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Le contrôle des secteurs gardiens d'accès doit être effectué en fonction des risques.

Avocats et notaires

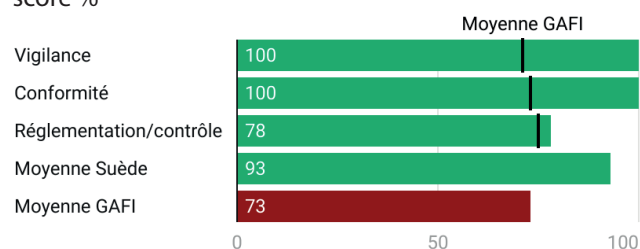
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

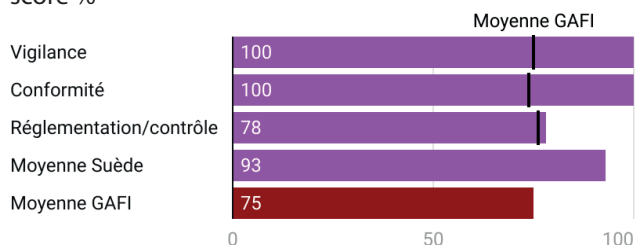
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

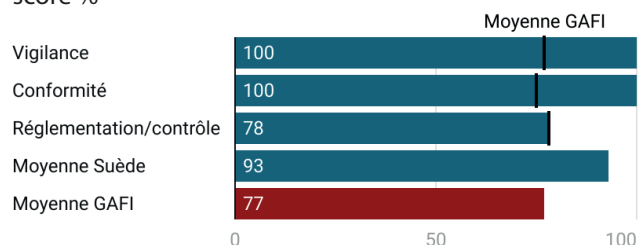
score %



Source: GAFI

Comptables

score %



Source: GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Suisse



66 % / 74 % Moyenne du GAFI¹

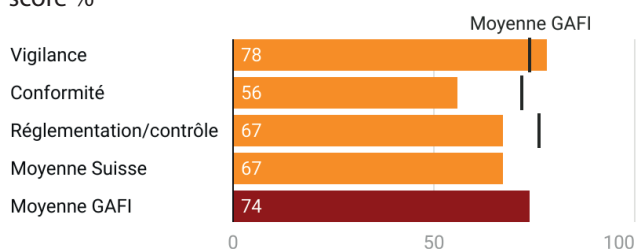
La Suisse a mis en place des exigences pour couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : avocats et notaires, comptables, PSTS et agents immobiliers lorsqu'ils exercent en tant qu'intermédiaires financiers. En Suisse, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre la plupart des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle suisses disposent de certains pouvoirs et outils pour mettre en œuvre des programmes de contrôle sur ces secteurs gardiens d'accès.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Faire en sorte que tous les secteurs gardiens d'accès qui ne sont pas des intermédiaires financiers soient soumis à toutes les obligations en matière de LBC/FT, y compris le devoir de vigilance relatif à la clientèle et autres mesures, lorsqu'ils exercent des activités non financières couvertes par les normes du GAFI.
- Le contrôle des secteurs gardiens d'accès doit être effectué en fonction des risques.

Avocats et notaires

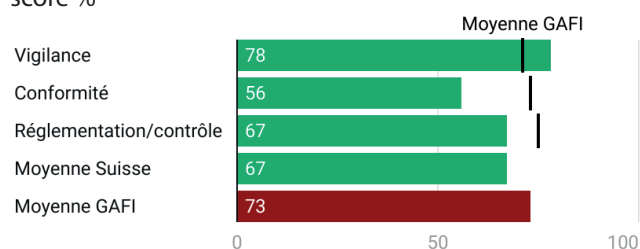
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

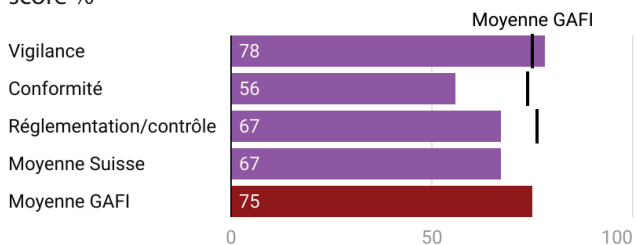
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

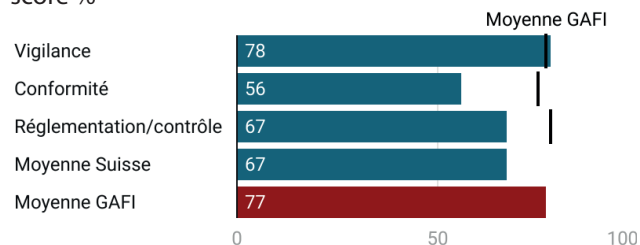
score %



Source: GAFI

Comptables

score %



Source: GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.

Türkiye

98 % / 74 % Moyenne du GAFI¹



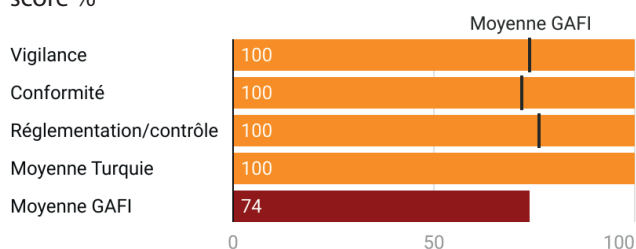
La Türkiye a mis en place des exigences visant à couvrir les secteurs gardiens d'accès suivants : les avocats et les notaires, les Comptables, les PSTS et les agents immobiliers. En Türkiye, ces secteurs sont tenus de mettre en œuvre la plupart des mesures préventives exigées par les normes du GAFI depuis 2003. Les autorités de contrôle du pays disposent de la plupart des pouvoirs et des outils nécessaires à la mise en œuvre des programmes de contrôle de ces secteurs.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Aucun.

Avocats et notaires

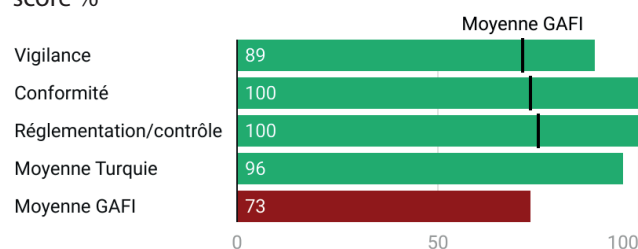
score %



Source : GAFI

Prestataires de services aux trusts et sociétés

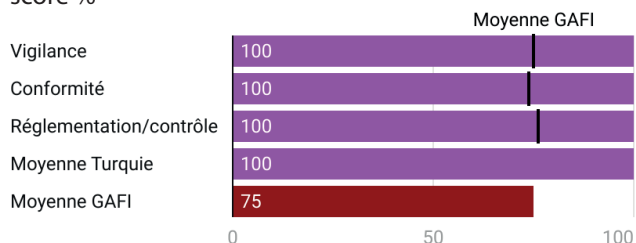
score %



Source : GAFI

Agents immobiliers

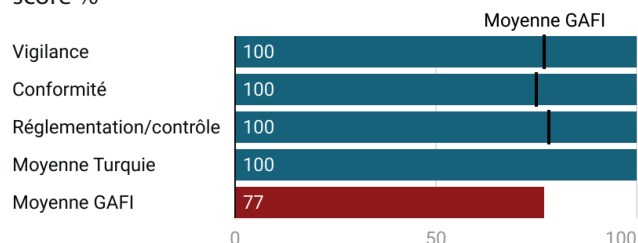
score %



Source: GAFI

Comptables

score %



Source: GAFI

1. Les faibles écarts entre les notations moyennes de conformité du GAFI et le niveau moyen de conformité pour chaque secteur de gardiens d'accès sont dus à des différences spécifiques dans la manière dont les gardiens d'accès sont évalués individuellement.



GAFI



www.fatf-gafi.org